

Rapport d'évaluation

Projet pilote Cactus

*Evaluation
des centres d'accueil et d'assistance
de l'association Drop-in de Bienne*

*Christine Spreyermann
Claudia Willen*

*Bilan, résultats et recommandations
après une première année d'exercice du projet Cactus
comportant un local d'injection et un local d'inhalation
et le service de restauration Yucca*

*Etude effectuée sur mandat de Drop-in, Bienne,
et du Bureau pour la réduction des risques, Fribourg*

Berne, novembre 2002

Adresses

Diffusion:

Drop-in Bienne, Réseau Contact

Obergässli 15, Case Postale, 2501 Bienne

Tél. 032 323 61 51, Télécopie 032 322 60 45

courriel: info@drop-in.org

www.contactnetz.ch

www.fasd-brr-urd.ch

Direction du projet:

Eric Moser

Chef du projet Streetwork / Cactus, Réseau Contact

Obergässli 15, Case Postale, 2501 Bienne

Tél. 032 323 36 65, Télécopie 032 322 60 45

courriel: streetwork@drop-in.org

Projet Cactus

Cactus, Centre d'accueil et d'assistance du Réseau Contact de Bienne

Gerbergasse 25, Case Postale, 2501 Bienne

Tél. 032 322 96 86, Télécopie 032 322 96 87

courriel: cactus@drop-in.org

Auteurs

Christine Spreyermann, lic. phil. I

Claudia Willen, lic. phil. I

sfinx – Sozialforschung, Evaluationsberatung et Supervision

Maulbeerstr. 14, 3011 Berne

Tél. 031 398 34 35, Télécopie 031 398 34 36

courriel: info@sfinx.ch

www.sfinx.ch

REMERCIEMENTS

Nos remerciements vont à tous les collaborateurs de Cactus pour nous avoir accordé leur confiance et pour leur ouverture au dialogue: Christine Ammon, Marisa Auroi et Thérèse Lang, Abraham Amstutz, Peter Menzi, Toni Rotondo et Toran Reimann. Nous sommes particulièrement reconnaissantes à Marlise Flückiger et Eric Moser pour leur patience et leur empressement à accéder à toutes nos questions et à rassembler pour nous de la documentation. Nous remercions également le responsable de Drop-in de Bienne, Christian Möckli, et la Directrice du projet Yucca, Giovanna Massa. Nous sommes reconnaissantes au Directeur de la Voirie, M. Kocher, au Directeur des projets du Département des constructions, M. Rawyler, et aux Chefs du Service de nettoyage des routes, M. Devaux, du Service de ramassage des déchets, M. Müller, et du Service des parcs et jardins, M. Bonsack, ainsi qu'à la Directrice de l'Office Scolaire, Mme von Waldkirch, pour leur précieuse collaboration. Enfin, MM. Griner, Sigron et Jegge, représentants de la Guilde de la Vieille ville et de l'association "Vieille ville active", M. le Commissaire de police Grossen et M. le Directeur des Services sociaux et de la santé, Hubert Klopfenstein, sont ici remerciés pour leur participation à divers entretiens fort utiles et informatifs.

Table des matières

Introduction	7
Résumé	8
 PREMIERE PARTIE	
Descriptif du projet Cactus et présentation des objectifs et des méthodes d'évaluation	10
1 Descriptif du projet	10
1.1 Contexte du projet	10
1.2 Descriptif succinct de Cactus	11
1.2.1 Elaboration et organisation de l'offre d'assistance	11
1.3 Descriptif succinct de Yucca	13
2 Objectifs de l'évaluation et questions abordées dans l'étude	14
3 Méthodologie	15
3.1 Durée, démarche et planification de l'étude	15
3.2 Acquisition des données	15
3.2.1 Acquisition de données par Cactus	15
3.2.2 Acquisition de données par sfinx	16
3.2.3 Autres sources d'acquisition de données et d'interprétation des résultats	16
3.3 Limites et champ d'application de cette évaluation	17
 DEUXIEME PARTIE	
Résultats et discussion	18
1 Clientèle de Cactus	18
1.1 Informations générales sur la clientèle et les modalités de consommation	18
1.2 Description de la clientèle du local d'inhalation	19

2 Exploitation de l'offre de Cactus	20
2.1 Utilisation des locaux d'injection et d'inhalation	20
2.2 Exploitation de l'offre en fonction des formes de consommation	21
2.3 Exploitation de l'offre d'assistance par les deux sexes	22
3 Appréciation du local médical par les utilisateurs et par le personnel	25
3.1 L'offre du local médical Cactus	25
3.2 Les services contribuent-ils effectivement à la réduction des risques et l'aide à la santé?	25
3.2.1 Appréciation de Cactus par les utilisateurs	25
3.2.2 Appréciation par le personnel de l'aide à la santé et de la réduction des risques dans les locaux	26
4 Comment Cactus contribue-t-il aux échanges sociaux et à l'intégration?	28
4.1 L'offre d'assistance psychosociale de Cactus	28
4.2 Avis du personnel sur l'exploitation de l'assistance psychosociale	28
5 Comment les collaborateurs de Cactus évaluent-ils leurs conditions de travail?	29
6 Partenariat entre Cactus et Yucca	30
6.1 Nature du partenariat entre Cactus et Yucca	30
6.2 Evaluation de la collaboration par Cactus et Yucca	30
7 Effets de Cactus sur l'environnement social de la ville et de la région	32
7.1 Cactus et Yucca satisfont-ils au besoin de sécurité et d'ordre public du voisinage?	32
7.2 Cactus et Yucca contribuent-ils à une baisse de la consommation de drogue dans les lieux publics et à une diminution des seringues abandonnées?	34

TROISIEME PARTIE

Conclusions et recommandations	36
1 Conclusions	36
2 Recommandations	39
Contribution de Cactus à la réduction des risques et à l'intégration sociale	39
Gestion d'entreprise de Cactus	40
Gestion d'entreprise de Yucca	40
Mesures complémentaires pour la sécurité publique	40
Mise en réseau et coordination	41
Suivi à envisager	41

QUATRIEME PARTIE

Annexes	42
1 Liste des questions ciblées aux réunions de Cactus	42
2 Modèle logique de description - Evaluation des objectifs et de l'exercice de Cactus et Yucca jusqu'à août 2002	43
3 Suivi interne de Cactus (août 2001 - août 2002)	45
3.1 Répartition de la consommation par sexe et par substance (février à août 2002)	48
3.1.1 Local d'inhalation	48
3.1.2 Local d'injection	49
3.2 Surdoses	50
3.3 Comptabilisation des seringues	51
4 Données sur les seringues dans les lieux publics, écoles et toilettes en 2000 et 2002	52

Introduction

Des locaux de consommation légalement autorisés existent dans quatre pays européens: l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Espagne et la Suisse. Les premiers établissements de ce type sont apparus dans des villes néerlandaises, où des locaux ont accueilli les consommateurs-trices de drogue dans les années 70 déjà. En Suisse, le premier «cabinet des toxicos» s'est ouvert en 1986 à Berne. Ces locaux ont pour but de réduire les risques sociaux et de santé liés à la consommation de drogue et d'assurer aux consommateurs-trices de drogue l'accès aux services d'assistance sociale et de santé. En même temps ils servent à maintenir des conditions d'ordre et de sécurité acceptables pour la population.

La Suisse est le pays qui, en proportion de sa population, dispose de l'offre la plus fournie en locaux de consommation de drogue. En 2002 on comptait 13 centres d'accueil et d'assistance dans 8 villes de Suisse. Genève a ouvert en décembre 2001 le premier local de consommation de drogue de Suisse romande. En 2001 les villes de Bienne, Olten et Zurich ont lancé des projets pilote comportant des locaux d'inhalation autorisant de fumer ou de *sniffer* de l'héroïne et de la cocaïne. En développant ainsi l'offre d'assistance, les associations d'aide aux toxicodépendants de ces trois villes entendent réagir à la constatation que l'on fume et *sniffe* de l'héroïne et de la cocaïne de manière accrue dans le milieu de la drogue (alors que les modes de consommation par injection intraveineuse ont légèrement régressé ces dernières années). La consommation de drogues dures par inhalation n'étant jusqu'alors pas autorisée dans les centres, une partie des consommateurs-trices se trouvait exclue de l'assistance. D'après les connaissances actuelles en prévention, fumer et *sniffer* de l'héroïne constituent des formes de consommation moins dangereuses que son injection. Les associations d'aide aux toxicodépendants des villes de Bienne, Olten¹ et Zurich organisent un suivi scientifique de leurs projets pilote. Elles entendent évaluer de manière systématique les expériences réalisées avec les locaux de consommation, de façon à vérifier si les objectifs visés sont atteints et à rendre accessibles à d'autres villes les informations sur l'expérience acquise.

Le projet pilote de Bienne revêt un intérêt particulier du fait que cette ville est bilingue et située entre la Suisse romande et la Suisse alémanique. L'évaluation des expériences faites à Bienne devrait donc entre autres contribuer aux débats sur les projets de même nature effectués en Suisse romande (et notamment le nouveau local de consommation ouvert à Genève). La présente évaluation porte sur la première année d'exercice de Cactus, commencée en août 2001. Les mandataires en sont Drop-in Bienne, membre du Réseau Contact, et le Bureau pour la réduction des risques à Fribourg. Ce dernier est intéressé à assurer un transfert des connaissances acquises à l'échelle nationale.

¹ Le projet pilote de l'association Suchthilfe («Aide aux toxicodépendants») à Olten a fait l'objet d'un suivi de 5 mois (août - décembre 2001); un rapport d'évaluation est en cours de préparation.

Résumé

Le local médical Cactus de Drop-in Bienne (membre du Réseau Contact) est l'un des premiers en Suisse à accueillir les consommateurs de drogue qui s'injectent et qui inhalent la drogue. Les questions de la présente évaluation de ce projet pilote se posent dans les termes suivants: Dans quelle mesure peut-il satisfaire aux attentes des milieux concernés en contribuant à la réduction des risques, à l'aide à la santé et à l'intégration sociale des consommateurs de drogue? Et quelle est la contribution de Cactus et Yucca à la sécurité et l'ordre publics?

Dans sa première année d'exercice, Cactus a desservi 500 consommateurs de drogue, ce qui a dépassé toutes les prévisions. Les usagers de Cactus disent apprécier le fait de pouvoir consommer de la drogue dans un cadre agréable et tranquille, dans lequel ils se sentent acceptés, et offrant de bonnes conditions d'hygiène. La structure mise en place permet aux collaborateurs-trices de Cactus, de leur côté, de fournir un soutien dans la réduction des risques liés à la consommation de drogue et de voir diminuer les risques sociaux et de santé qu'elle entraîne.

Le projet Cactus combine centre d'accueil et d'assistance et entreprise privée de restauration, en partenariat. Cette association d'un local médical et d'un restaurant est un cas unique en Suisse. Ces deux établissements n'ont pas le même gérant. Tous deux font état d'une expérience positive dans cette première année d'exercice. Cactus concentre ses efforts sur la réduction des risques, ce qui soulage considérablement l'entreprise de restauration des tâches de surveillance. La combinaison Cactus-Yucca facilite donc aux consommateurs de drogue l'accès à l'assistance sociale et de santé.

Les instances concernées sont unanimes quant au fait que Cactus et Yucca apportent une contribution importante au maintien de la sécurité et de l'ordre en ville de Bienne. Grâce à ces établissements il n'y a pas eu apparition d'un milieu ouvert de la drogue suite à la fermeture du local Cardinal. Avec en outre la mise en place de mesures complémentaires (contrôles de police, nettoyage), cela permet de réduire au minimum les nuisances dans le voisinage.

Enfin, cette évaluation du local d'inhalation de Bienne a mis en évidence une similitude importante avec les expériences de Zurich et Olten: il n'existe pas encore de règles scientifiquement étayées concernant la réduction des risques pour l'inhalation d'héroïne et de cocaïne, comme c'est le cas pour la consommation par intraveineuse.

Au vu des résultats de cette étude, nous faisons les recommandations suivantes:

1. L'offre d'assistance de Cactus et Yucca est à maintenir, car elle contribue à la réduction des risques de même qu'à l'intégration sociale des consommateurs-trices de drogue.
2. De la part des autorités de la ville, la mise en place des mesures complémentaires demandées par l'association Yucca et promises aux habitants du voisinage immédiat de Cactus et Yucca s'impose - à savoir l'aménagement de l'accès à Yucca. Ceci garantirait une situation acceptable à plus long terme.
3. Les projets pilote suisses avec les locaux médicaux pour consommation par inhalation devraient s'informer mutuellement sur leurs expériences. Ceci permettrait une comparaison critique des diverses pratiques, d'où l'on pourrait déduire des règles générales à suivre pour la réduction des risques dans la consommation par inhalation.

PREMIERE PARTIE

DESCRIPTIF DU PROJET CACTUS ET PRESENTATION DES OBJECTIFS ET DES METHODES D'EVALUATION

1 Descriptif du projet

1.1 Contexte du projet

Jusqu'en 2001 les toxicodépendants de Bienne fréquentaient le restaurant Cardinal, qui appartenait à une entreprise privée. Toutefois il y avait chaque jour 20 à 40 personnes de la région qui se livraient à un trafic illégal de drogue. L'on estime qu'environ 600 personnes de la région Bienne Seeland se servaient là. Lorsque la fermeture de Cardinal fut prévue, la commission drogues présenta un projet proposé par l'association Streetwork Drop-in de Bienne, en étudia la faisabilité, et estima qu'il méritait d'être soutenu. L'ensemble du Conseil municipal de la ville de Bienne approuva à son tour le projet fin 2000. Le projet Cactus comporte à la fois un local d'injection et un local d'inhalation. Il est mis en place par Drop-in de Bienne, en partenariat avec une entreprise privée de restauration, la brasserie Yucca. A Cactus, les usagers bénéficient d'un accueil de type «seuil bas» pour la consommation de drogue, cependant que la brasserie Yucca offre un accueil à toute personne marginalisée de la région de Bienne. Cette association d'un local médical et d'un restaurant privé est un cas unique en Suisse. Les deux établissements attendent de ce partenariat une synergie et une décharge de travail: le fait que Cactus puisse concentrer ses efforts sur la réduction des risques soulage Yucca dans les tâches de surveillance. Quant au local de consommation, il peut faire l'économie de certaines infrastructures déjà prévues dans la brasserie.

Les deux établissements travaillent donc en étroite collaboration, tout en appartenant à différents gérants. L'association privée Yucca gère le restaurant indépendamment. Elle bénéficie par ailleurs d'un financement de départ de deux fois 50'000 Fr. de la part de l'Office fédéral de la santé publique. La ville de Bienne a donné son soutien au projet Cactus/Yucca et a acheté l'immeuble «Gärbi», qu'elle loue à l'association Yucca; Cactus en est sous-locataire. Cactus est un service de l'association Drop-in de Bienne - qui est membre de Réseau Contact, groupement bernois pour la jeunesse, les parents et le travail de la drogue - destinée aux consommateurs de drogue de la région Bienne Seeland et Jura Bernois. Son exploitation est financée par le canton de Berne dans le cadre d'un contrat de prestation; il s'agit d'un projet pilote sur 2 ans (allant jusqu'à juillet 2003). Les résultats de l'évaluation sont attendus pour les accords de financement de 2002; l'évaluation doit donc être terminée avant fin 2002.

1.2 Descriptif succinct de Cactus

1.2.1 Elaboration et organisation des services d'assistance

C'est donc en août 2001 que le Drop-in de Bienne a ouvert le local médical Cactus, au premier étage de l'immeuble auparavant nommé «Gärbi». Ce local médical entend offrir aux consommateurs de drogue un lieu surveillé et protégé leur permettant de consommer de la drogue dans une atmosphère sécurisante.

Les **objectifs** de Cactus sont les suivants:

- Les collaborateurs-trices de Cactus offrent un soutien aux consommateurs-trices de drogue en cherchant à réduire les risques liés à la consommation. Ils délivrent, sous supervision professionnelle, du matériel d'injection stérile et des informations sur l'hygiène dans la consommation de drogue, dispensent les premiers secours en cas d'urgence, etc.
- L'action concertée de Yucca et Cactus permet d'offrir aux consommateurs de drogue un lieu d'accueil où ils se sentent acceptés. En même temps elle évite des tensions dans les lieux publics et l'apparition d'un milieu ouvert de la drogue.
- Le projet Cactus donne ainsi un soutien aux consommateurs de drogue de la région Bienne Seeland et Jura Bernois en favorisant leur intégration sociale et l'accès au réseau d'assistance régional, et aide à lutter contre l'exclusion sociale.
- La combinaison Yucca-Cactus est jugée très favorablement par les deux établissements (Yucca n'a pas à prendre en charge la surveillance, cependant que Cactus peut se concentrer sur la réduction des risques).

L'accès à Cactus passe par le restaurant Yucca, les locaux se trouvant au premier étage. Cactus a un **local d'injection** (5 places) et un local d'inhalation (3-4 places). Les locaux sont équipés de manière à garantir des conditions hygiéniques et sûres. Les usagers du local d'injection reçoivent du matériel d'injection stérile, de l'eau, des filtres et des tampons alcoolisés. Chacun peut s'isoler avec un paravent. Un local annexe est équipé pour permettre au personnel de soigner les blessures légères.

On estime que **fumer et sniffer** de l'héroïne ou de la cocaïne comporte des risques plus faibles pour ce qui est de contracter des maladies infectieuses comme le HIV ou l'hépatite. Cactus dispose d'un local d'inhalation pour les personnes qui fument ou *sniffent*. Le personnel peut surveiller le local d'inhalation depuis une chambre séparée par une vitre. Le local est pourvu d'une bonne ventilation, pour protéger les collaborateurs et les non-fumeurs. Du papier d'aluminium est distribué aux fumeurs d'héroïne. Dans le couloir entre le bar et le local d'injection, il y a un lavabo où les fumeurs peuvent se laver les mains et le visage.

En complément à cette offre de base, les usagers peuvent bénéficier d'articles d'aide à la survie (préservatifs, eau stérilisée), d'un service d'échange de seringues, et d'une assistance médicale générale (blessures légères, traitement des abcès). Ils peuvent également bénéficier d'une assistance psychosociale sous forme de consultations ou d'un accompagnement (logement, hôpital, prison, famille). Les consultations peuvent porter sur la question des substances hallucinogènes, des médicaments, des thérapies ou des circonstances de vie personnelles. Le personnel de Cactus s'occupe en outre de mise en réseau et d'aiguiller les usagers vers d'autres

services. C'est ainsi que pendant les heures d'ouverture les clients peuvent téléphoner de l'établissement aux services dont ils ont besoin. Ils peuvent également être employés à l'heure dans le nettoyage des locaux ou dans l'emballage de boîtes *flash*.

Le règlement de maison, les consignes à observer dans la consommation, et les conseils de sécurité sont affichés bien en vue dans le passage entre le bar et le local d'injection. En principe l'usage de drogues illégales ou de médicaments apportés par les usagers pour leur propre consommation est autorisé. La consommation d'alcool est interdite, et celle de chanvre est tolérée dans le local d'inhalation. Chaque client-e doit nettoyer sa place après usage. Le règlement stipule entre autres que l'accès est réservé aux adultes de 18 ans révolus provenant de la région Bienne Seeland et Jura Bernois. L'accès n'est pas autorisé aux personnes consommant pour la première fois ou ne consommant pas. Il est interdit d'apporter dans les locaux de consommation des chiens, des téléphones portables, des denrées alimentaires ou des boissons ouvertes. Le règlement de maison défend également l'usage de la violence et les menaces de violence, le port visible d'armes, les propos sexistes ou racistes et le commerce de drogue ou autres marchandises. Le non-respect de ces règles peut être sanctionné par une exclusion temporaire ou définitive de l'établissement. Des règlements spécifiques de sécurité et d'hygiène gouvernent l'usage des locaux de consommation. Ces règlements font office de prévention, dans la mesure où ils définissent les règles élémentaires du comportement à observer pour un usage sécurisé.

Cactus est ouvert de 10 h à 14 h et de 17 h à 20 h tous les jours, sauf le dimanche.² L'accès aux locaux d'injection et d'inhalation est réglementé par **un système spécial d'admission**. Les clients indiquent qu'ils souhaitent venir consommer en frappant ou en sonnant à la porte vitrée située au bas de l'escalier de Cactus. Un affichage électronique commandé à partir du bar du premier étage indique le nombre de places occupées et disponibles dans les locaux. Les clients sont admis à l'étage en fonction du nombre de places. Après s'être annoncés,³ ils doivent indiquer quelle substance ils souhaitent consommer et sous quelle forme. Chaque consommation est consignée par le surveillant du bar, lequel se charge aussi d'avertir le client s'il dépasse la durée autorisée. Celle-ci est de 30 minutes pour le local d'injection, et de 15 minutes dans le local d'inhalation, avec prolongation possible jusqu'à 30 minutes. Une entrée est comptabilisée pour chaque injection ou consommation par fumée ou par inhalation. S'il n'y a pas d'autres personnes qui attendent, un client peut obtenir auprès du surveillant la permission d'effectuer une seconde consommation.

Le personnel de Cactus est diversifié: les métiers d'assistance sociale, des soins de santé, et de psychiatrie y sont représentés. A son début, en août 2001, Cactus disposait d'un pourcentage de postes de 400%. En principe, 2 collaborateurs sont présents pendant les heures d'ouverture: l'un s'occupe des admissions, de l'échange de seringues, et de la distribution et de la vente d'articles au bar, pendant que l'autre surveille le local d'injection. Dans la tranche horaire de 17 h - 20 h, une troisième

² Le restaurant Yucca est ouvert toute l'année du lundi au jeudi de 7 h à 22:30 h, le vendredi et le samedi jusqu'à 0:30 h et le dimanche de 10 h à 22:30 h. Depuis avril, cependant, il est fermé le dimanche.

³ Le client doit s'annoncer lors de sa première visite; à ce moment ses données personnelles et les informations quant aux formes de consommation sont enregistrées et il doit donner son accord écrit quant au règlement.

personne peut être à disposition. La personne au bar surveille aussi le local d'inhalation, se charge des admissions, et détermine si l'état de santé des usagers leur permet de consommer de la drogue sans risque de surdose. Elle peut par ailleurs voir par un vitrage ce qui se passe dans le restaurant Yucca.

La mise en place de Cactus a donc permis à Drop-in Bienne, Réseau Contact, de compléter et d'élargir son offre d'aide à la survie, qui comprend déjà le groupement bernois pour la jeunesse, les parents et le travail de la drogue, Streetwork et le travail de conseil de rue, ainsi que le centre d'accueil et la cafétéria Römerquelle.

1.3 Descriptif succinct de Yucca

La brasserie Yucca se veut être un lieu de séjour placé en situation centrale, où les personnes marginalisées peuvent garder une appartenance sociale, et où l'accès aux services de santé leur est facilité. Yucca offre un accueil social aux consommateurs-trices de drogues et autres toxicodépendant-e-s, de même qu'aux autres personnes. Yucca est donc un endroit accueillant où femmes et hommes peuvent aller avant ou après une consommation. Les personnes fréquentant l'établissement peuvent y nouer des liens et, partant, se sentir intégrés socialement. La gérante de Yucca se charge également des relations publiques, en collaboration avec les responsables de Drop-in Cactus. Elle participe par exemple aux actions périodiques d'information à l'intention des habitants du quartier, à l'information aux médias, et aux mises en commun avec le groupe de supervision, la Guilde de la Vieille ville et la police municipale. C'est Yucca qui recueille les requêtes des habitants du voisinage, des parents et des écoles concernés.

2 Objectifs de l'évaluation et questions abordées dans l'étude

Cette étude a pour but de fournir les éléments de décision quant à la suite à donner à ce premier exercice de l'établissement ou phase pilote. Elle entend compléter et approfondir les expériences acquises à ce jour avec d'autres centres d'assistance, et ce sur trois plans:

- Premièrement, documenter les expériences positives ou négatives faites en Suisse romande, pour encourager un débat nuancé et, par là, une meilleure acceptation des offres existantes dans le domaine de la réduction des risques.
- Deuxièmement, documenter les expériences qui combinent locaux d'inhalation et d'injection, en vue d'étoffer les connaissances appliquées, de sélectionner les meilleures pratiques, et de définir les besoins existants. Ceci permettrait d'encourager les modes de consommation moins dangereux et la réduction des risques dans l'inhalation.
- Troisièmement, documenter les expériences de partenariat entre établissements subventionnés et privés, des résultats positifs en la matière pouvant sensibiliser les instances concernées à des modes de gestion novateurs.

Cette étude vise à établir dans quelle mesure l'établissement a atteint ses objectifs. Cactus est un établissement de «seuil bas», et en tant que tel il est astreint aux principes de la limitation des dommages et de la réduction des risques. Mais l'intérêt de la présente étude réside également dans le rôle que peut jouer cette offre d'assistance dans la santé et l'ordre publics. Enfin, le partenariat - unique dans le pays - entre un restaurant et un centre de seuil bas d'aide aux toxicodépendants constitue un cas particulier qui mérite aussi évaluation. Les responsables du projet ont posé les questions suivantes:

1. L'offre mise en place par le local médical répond-elle aux besoins des principales instances concernées par le travail de la drogue (police, habitants du voisinage, institutions d'aide aux toxicodépendants)? Les aspects essentiels sont les suivants: 1) la réduction des risques et la santé; 2) l'appartenance sociale et la mise en contact avec les institutions appropriées; 3) l'ordre et la sécurité publiques.
2. Quelle fonction le local médical remplit-il dans la vie quotidienne des usagers?
3. L'offre du local d'inhalation, en particulier, est-elle bien utilisée, et dans quelle mesure peut-elle encourager des changements dans le comportement des usagers?
4. Le partenariat Cactus-Yucca est-il un mode de fonctionnement satisfaisant pour les collaborateurs de ces établissements?

3 Méthodologie

3.1 Durée, démarche et planification de l'étude

Le présent rapport se base sur les données récoltées d'août 2001 (ouverture de Cactus) à août 2002. Nous avons organisé le plan du projet et passé en revue les diverses questions à traiter à l'aide d'un modèle logique de description. Ce type de démarche permet de se fixer des objectifs réalistes, d'évaluer les effets positifs ou négatifs, d'estimer dans quelle mesure le projet répond aux attentes des mandataires du projet, et enfin de définir les points importants à traiter lors des réunions (*cf.* annexe Modèle logique de description).

La «commission de supervision du projet» est constituée d'un membre de chacune des instances suivantes: le Canton de Berne (Office des affaires sociales), la Direction de la prévoyance sociale et de la santé publique de la ville de Bienne, le centre d'accueil Contact de Berne, la direction de Drop-in Bienne, Réseau Contact, et le Bureau pour la réduction des risques. Trois réunions ont été organisées pendant la durée du projet, pour recueillir les divers points de vue sur les résultats obtenus, leur interprétation et leur utilisation.

3.2 Acquisition des données

3.2.1 Acquisition de données par Cactus

Des données ont été récoltées quotidiennement par les collaborateurs de Cactus et transmises à sfinx à la fin de chaque mois par la personne responsable. Les informations récoltées sont les suivantes:

- Nombre d'injections par sexe et par substance (héroïne, cocaïne, cocktails, médicaments, héroïne et médicaments)
- Nombre de consommations sous forme de fumée ou sniffing, par sexe et par substance (héroïne, cocaïne, médicaments)
- Temps investi par jour (tranches de 15 minutes)
- Surdoses par sexe, type d'interventions, recherche des substances impliquées, lieux où ces incidents sont survenus, et temps investi (toujours en tranches de 15 minutes)
- Soins et conseils dispensés (descriptif succinct) par sexe, et temps investi
- Echange et vente de seringues et d'aiguilles, distribution d'eau stérilisée et de préservatifs, par sexe
- Données des entretiens d'admission: le nom de chaque personne, son sexe, domicile, type de consommation préféré, date de la première consommation, fréquence de consommation la veille, endroit de l'injection, état des veines, et date de la première visite à Cactus.

3.2.2 Acquisition de données par sfinx

Nous avons choisi les outils d'acquisition de données suivants pour répondre aux questions précitées:

- Une fois par mois, nous avons évalué le suivi interne du local médical Cactus. De plus, tous les 15 jours, nous avons passé en revue avec les membres de Cactus une liste de questions préalablement définie. Les résumés de ces réunions nous ont aidées dans l'interprétation des résultats quantitatifs cités plus haut (*cf. annexe Liste des questions*).
- Nous avons en outre participé aux activités de Cactus lors de deux visites d'observation. Cela nous a aidées à bien comprendre son fonctionnement ainsi que dans l'interprétation qualitative des informations.
- Pendant la durée du projet, nous avons soumis tous les trois mois un résumé de nos réflexions à l'équipe de Cactus et nous en avons discuté avec eux. Leur interprétation des résultats nous a aidées à décider des mesures à proposer.
- Nous avons aussi eu deux entretiens avec la gérante du restaurant Yucca, au cours desquels nous avons abordé les diverses questions préalablement esquissées.
- Enfin, nous avons eu quelques entretiens - également ciblés - avec des représentants des associations de la Vieille ville, avec le Commissaire de police et avec le Directeur de la prévoyance sociale et de la santé publique.

3.2.3 Autres sources d'acquisition de données et d'interprétation des résultats

- Du 29 avril au 4 mai 2002, l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive de Lausanne (IUMSP) a fait une enquête auprès des usagers de Cactus et Yucca.⁴ En tout, 86 questionnaires ont pu être analysés. Les résultats sont inclus dans la présente étude, avec indication des sources.
- L'IUMSP a également analysé les données des entretiens d'admission ayant eu lieu depuis l'ouverture, en août 2001, jusqu'au 27 avril 2002.⁵
- Les Directeurs du Département des constructions (service responsable des WC publics) et de la Voirie, les Chefs du Service de nettoyage des routes, du Service de ramassage des déchets, et du Service des parcs et jardins, ainsi que la Directrice de l'Office Scolaire de la ville de Bienne ont offert leur collaboration pour les comptages de seringues qui se sont déroulés en 2000 et 2002. Les comptages des seringues abandonnées dans les lieux publics contribue à fournir une estimation quantitative réaliste et à mettre en place une action concertée pour améliorer la situation. Ces comptages se sont déroulés dans les deux cas de février à juillet.

⁴ En 2000, l'IUMSP avait fait une enquête semblable dans le local Cardinal. Les résultats en sont publiés dans le rapport précité.

⁵ Benninghoff Fabienne et Dubois-Arber Françoise, Résultats de l'Etude de la clientèle du Cactus, Biel/Bienne 2002. Lausanne: Institut universitaire de médecine sociale et préventive, 2002.

3.3 Limites et champ d'application de cette évaluation

Un premier aspect crucial de cette étude concerne le local d'inhalation, compte tenu des investissements qu'il suppose, ainsi que de l'intérêt à l'échelle nationale de cette expérience biennoise.

Le partenariat entre le local médical Cactus et le restaurant privé Yucca est aussi un fait unique dans le pays. Une recherche d'informations qualitative auprès de Yucca a été menée sous forme de deux entretiens avec la gérante. En effet, les ressources financières limitées de l'établissement n'ont pas permis d'effectuer des entretiens répétés avec la gérante et le personnel.

L'acquisition de données, destinée à cerner les effets de Cactus sur l'environnement social, consiste en des entretiens avec diverses personnes des milieux principalement concernés. Toutefois, il est à mentionner que les habitants du voisinage n'ont pas été interrogés dans le cadre de cette enquête.

Comme ce sont des injections et des inhalations, et non des personnes, qui ont été comptabilisées, il est impossible de tirer des conclusions certaines sur la fréquence individuelle d'utilisation dans un laps de temps donné. Toutefois, les données sur les modes de consommation, qui sont exprimées par sexe et par substance, donnent des indications sur les préférences quant aux produits et aux modes d'utilisation (intraveineux ou par inhalation) par les représentants des deux sexes. Ces informations peuvent servir au personnel pour cibler leurs interventions de limitation des dommages en fonction du sexe de l'utilisateur.

DEUXIEME PARTIE

RESULTATS ET DISCUSSION

1 Clientèle de Cactus

1.1 Informations générales sur la clientèle et les modalités de consommation

D'août 01 à août 02, 110 femmes (21%) et 412 hommes (79%) ont exploité l'offre de Cactus.

L'IUMSP a analysé en détail les données des entretiens d'admission⁶ d'août 01 au 27 avril 02. Dans cette période, Cactus a reçu 471 nouveaux clients, avec en moyenne un quart de femmes et trois quarts d'hommes. Dans les deux premiers mois après l'ouverture il y a eu chaque jour de 3 à 7 nouveaux visiteurs, et par la suite le nombre s'est stabilisé à environ une personne par jour. Avec le temps, la proportion de femmes a passé de 19% à 30%, ce qui reflète la moyenne précitée d'un quart de femmes parmi les nouveaux usagers jusqu'à avril 02⁷ Un peu plus de la moitié des nouveaux usagers parlent allemand, 45% français. Ils sont âgés de 18 à 55 ans. et 60% d'entre eux ont plus de 30 ans. L'âge moyen est de 32 ans pour les deux sexes. Deux tiers environ des visiteurs sont de Bienne, et un tiers de la région avoisinante. Le mode de consommation préféré est l'injection chez 48% des usagers (N=224), l'inhalation pour un tiers environ (N=128), et les deux formes de consommation pour un quart (N=111). L'âge moyen de la première consommation est de 21,5 ans.

L'enquête de l'IUMSP auprès de 86 usagers de Cactus⁸ montre qu'un tiers environ d'entre eux ont des enfants et que la majorité a un domicile fixe. En tout, 5 personnes – dont toutes pratiquent l'injection - sont sans domicile fixe. 67% des usagers ont terminé une formation, 38% vivent essentiellement de l'aide sociale, et 37% ont un emploi fixe. Deux tiers des usagers ont déjà eu un conflit avec les autorités judiciaires (avec condamnation), dont un tiers pendant les deux dernières années. Plus des deux tiers se trouvaient dans un programme de substitution au moment de l'enquête.⁹

⁶ Cf. Benninghoff Fabienne et Dubois-Arber Françoise, Résultats de l'Etude de la clientèle du Cactus Biel/Bienne 2002. Lausanne: Institut universitaire de médecine sociale et préventive, 2002. L'entretien d'admission qui se déroule pour chaque nouvel usager avec un employé de Cactus permet d'établir le nombre d'usagers et le descriptif de la clientèle. En tout, l'IUMSP a analysé 471 entretiens (de l'ouverture en août 2001 jusqu'au 27 avril 2002).

⁷ Cf. Etude clientèle, Analyse des entretiens d'admission, p. 6-10.

⁸ Cf. Etude clientèle IUMSP, p. 11 et suivantes. Du 29 avril au 4 mai 2002, l'IUMSP Lausanne a fait en outre une enquête auprès des usagers de Cactus et Yucca. En tout, 86 questionnaires ont pu être analysés.

⁹ Cf. Etude clientèle IUMSP, p. 13

L'âge moyen de la première consommation est de 20 ans pour ceux qui pratiquent l'injection d'héroïne, ce qui est un peu moins que pour ceux qui la fument (22 ans), et moins que pour l'injection ou la fumée de cocaïne (22-27 ans).

1.2 Description de la clientèle du local d'inhalation

Sur les 9 premiers mois, 128 personnes ont déclaré à l'entretien d'admission¹⁰ fumer ou *sniffer*, et 111 autres personnes fumer, *sniffer* ou pratiquer des injections. Dans l'espace d'une semaine, le personnel voit environ 25 à 35 personnes utiliser régulièrement le local d'inhalation. Il y a un groupe régulier de 7 à 10 usagers, la plupart de sexe masculin, âgés de 25 à 35 ans. Ces clients ont un emploi et utilisent la pause de midi pour se rendre au local d'inhalation. Il y a aussi des visites régulières d'un groupe qui fume la cocaïne (*free-base*). Un groupe plus petit de jeunes fumeurs arrive après le travail, en général en groupe, et quittent Cactus également ensemble. Il y a par ailleurs des personnes qui viennent seules, et qui pratiquent d'abord une injection et se rendent ensuite au local d'inhalation. Pendant l'été 2002 la proportion de jeunes consommateurs étrangers se rendant au local d'inhalation a augmenté (*cf.* rapports Cactus de janvier à juillet 2002). L'enquête de l'IUMSP révèle que deux tiers des usagers du local d'inhalation parlent (suisse-)allemand et sont de sexe masculin. Les fumeurs sont un peu plus jeunes que les personnes pratiquant l'injection (31 ans en moyenne, contre 34 ans) et consomment moins longtemps. Ils sont, comparativement, mieux intégrés socialement: les trois quarts des fumeurs ont acquis une formation (contre la moitié), les deux tiers ont un emploi et pourvoient financièrement à leurs besoins (contre un tiers), et seulement un tiers environ vit de l'assistance sociale ou des prestations de l'assurance maladie (contre la moitié), aucun n'est sans domicile, et, enfin, 11% ont été en prison au cours des deux dernières années (contre 38%).

La plupart des usagers du local d'inhalation disent consommer avant tout de l'héroïne ou des *cocktails*, contre un petit nombre seulement qui consomme régulièrement de la cocaïne. La moitié des personnes questionnées a déjà inhalé, outre l'héroïne ou la cocaïne, de la benzodiazépine. Par ailleurs, la moitié des fumeurs dit avoir déjà pratiqué l'injection.

Il est intéressant de noter que l'âge moyen de la première consommation des personnes utilisant exclusivement le local d'inhalation est plus élevé que pour celles utilisant exclusivement le local d'injection (22,5 ans contre 21,8 ans), et celles utilisant les deux (19,6 ans). Il est de 20 ans pour les personnes qui *sniffent*, de 22 ans pour les consommateurs d'héroïne et de 23 ans pour les consommateurs de cocaïne.¹¹

¹⁰ *Cf.* Etude clientèle, Analyse des entretiens d'admission, p. 6-10.

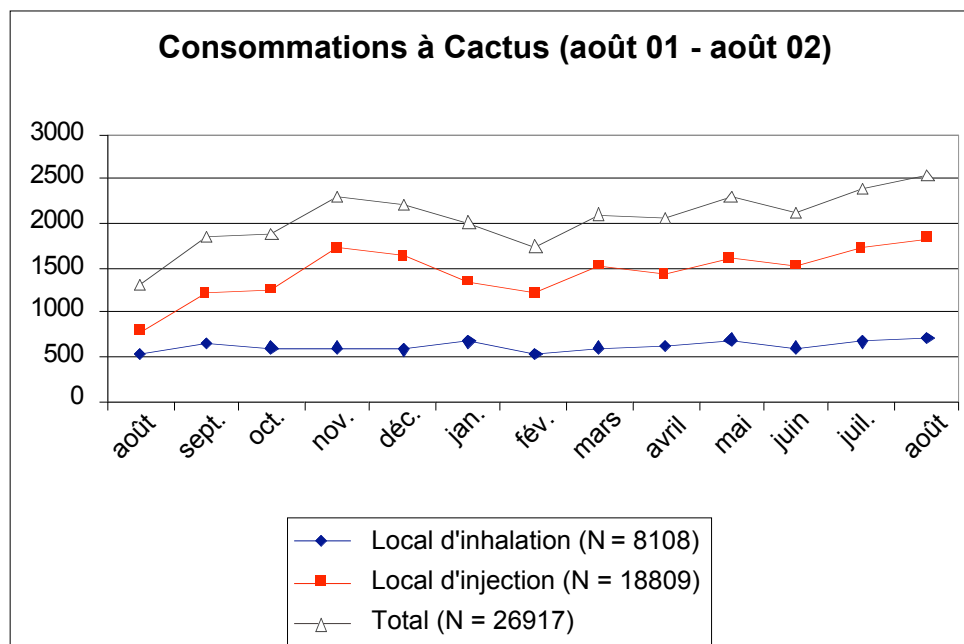
¹¹ *Cf.* Etude clientèle IUMSP, p. 15.

2 Exploitation de l'offre de Cactus

2.1 Utilisation des locaux d'injection et d'inhalation

Avant l'ouverture de Cactus, le Drop-in de Bienne avait estimé les utilisateurs potentiels à 600, dont il pensait que 10% à 20% utiliseraient réellement les services de Cactus. Mais en 13 mois d'exercice Cactus a déjà admis 515 usagers et enregistré 26917 consommations.¹² Cela représente 80 consommations par jour en moyenne, dont 56 injections et 24 inhalations.

Le graphique suivant montre l'évolution du nombre de consommations au courant de l'année d'exercice.



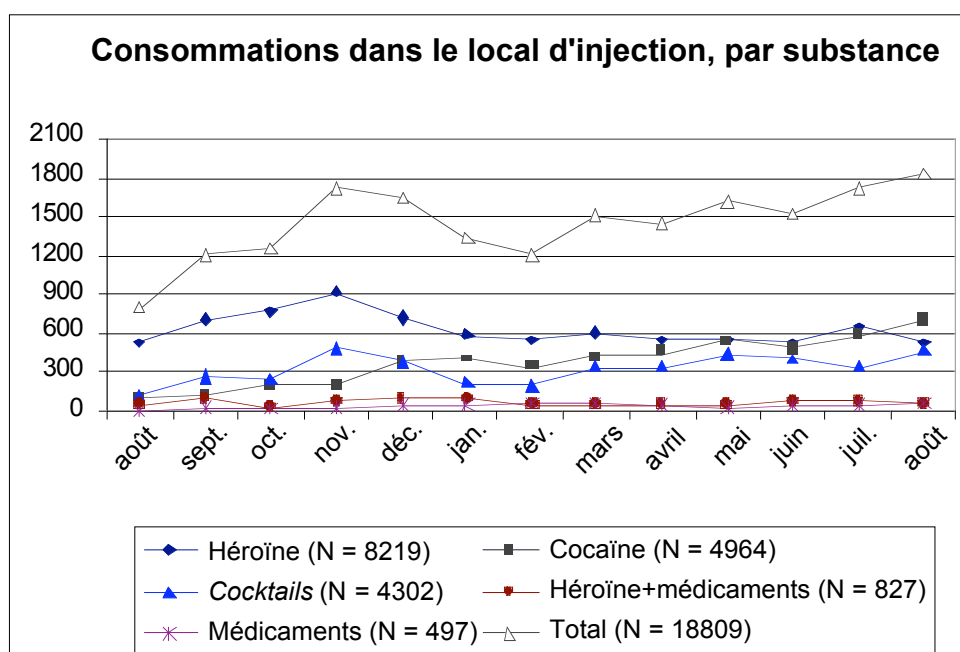
On remarque que le nombre de consommations par **inhalation** a été stable depuis l'ouverture (624 par mois en moyenne), avec toutefois une tendance à la hausse en juillet et août 2002. Il n'apparaît pas de variation ou de diminution particulière. Par contre, le nombre de consommations par **injection** a augmenté régulièrement. La moyenne mensuelle est de 1447, mais elle a évolué vers une augmentation. Il y a toutefois eu un léger recul momentané fin 2001 / début 2002 du fait d'une pénurie de drogue, et donc des valeurs plus basses en janvier et février. Dès mars 2002 le nombre a augmenté à nouveau (toutes les données sont consignées dans l'annexe Suivi Cactus).

¹² Cf. annexe Suivi Cactus.

2.2 Exploitation de l'offre en fonction des formes de consommation

Dans le **local d'injection**, l'on a compté en moyenne 25 intraveineuses d'héroïne, 15 de cocaïne, 13 de *cocktails* et 3 de médicaments/héroïne.

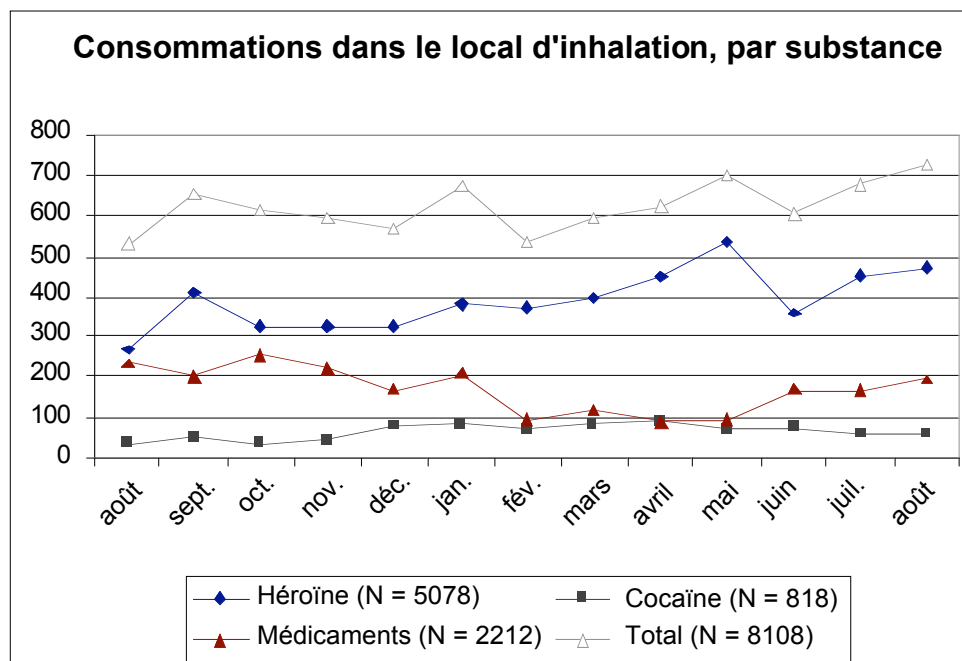
La consommation d'héroïne a atteint un maximum en novembre 2001, avec 922 injections, puis elle a diminué jusqu'à février et s'est stabilisée à 632 consommations par mois, ce qui représente environ 44% de toutes les consommations du local d'injection. La consommation de *cocktails* est restée, lui aussi, faible jusqu'à février, mais a augmenté nettement par la suite jusqu'à atteindre presque la même valeur que pour l'héroïne.



Les consommations de cocaïne sont passées de 110 à 70 par mois et ont dépassé en août 2002 pour la première fois celles d'héroïne. Sur l'année, la cocaïne représente un peu plus du quart des consommations, et sur le dernier trimestre même plus du tiers.

La consommation de médicaments a été stable sur la période. Elle a augmenté seulement un peu en février-mars, lorsque celle d'héroïne a diminué. La consommation combinée de médicaments et d'héroïne est restée relativement stable sur la période. Ces deux formes de consommation représentent à elles deux environ 7% des consommations du local d'injection.

Dans le **local d'inhalation**, le nombre journalier de consommations (fumée ou *sniffing*) a été de 15 pour l'héroïne, 7 pour les médicaments et 2 pour la cocaïne. Celles de cocaïne sont restées en nombre assez constant sur les 13 mois, avec en moyenne 63 par mois (soit environ 10% des consommations du local d'inhalation). Celles d'héroïne sont passées de 266 à 473 par mois (63% des inhalations). La consommation de médicaments a baissé en février, puis augmenté en juin au moment de la baisse pour l'héroïne, et elle est restée en hausse par la suite. La consommation de médicaments, quant à elle, représente entre le quart et le tiers des consommations du local d'inhalation.



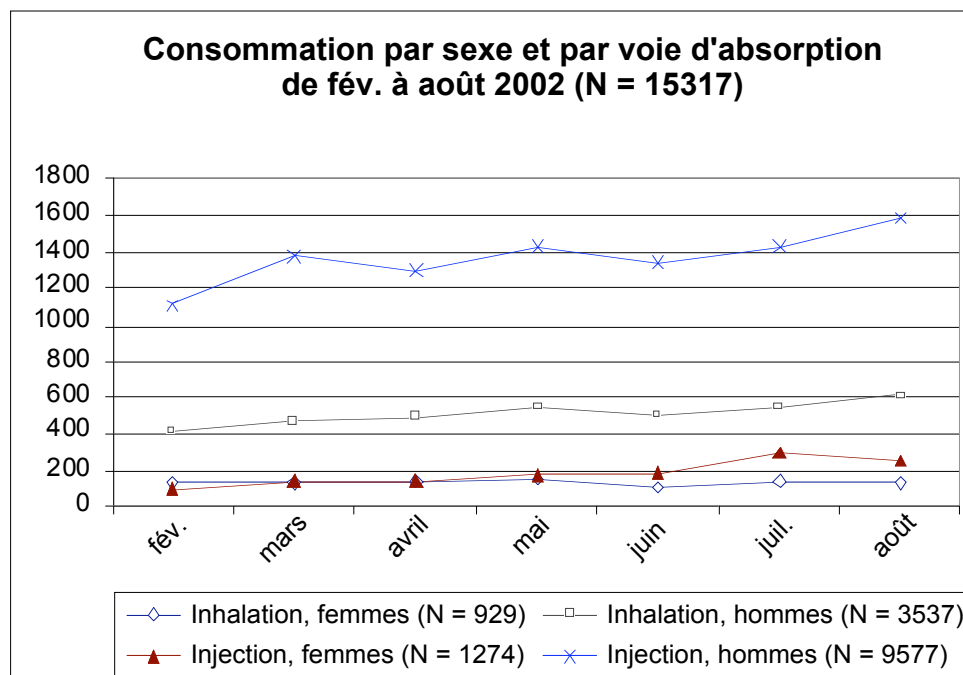
2.3 Exploitation de l'offre d'assistance par les deux sexes

La proportion des consommations par les femmes¹³ a été de 12% pour les injections et de 21% pour les inhalations. Cela représente en moyenne 133 inhalations et 182 injections par mois. Les hommes, quant à eux, ont pratiqué 505 inhalations et 1368 injections par mois. Dans le local d'inhalation, les femmes ont consommé 55% d'héroïne, 15% de cocaïne et un tiers de médicaments. Les hommes ont consommé plus de 70% d'héroïne, 10% de cocaïne et un cinquième à peine des médicaments (cf. annexe Suivi Cactus).

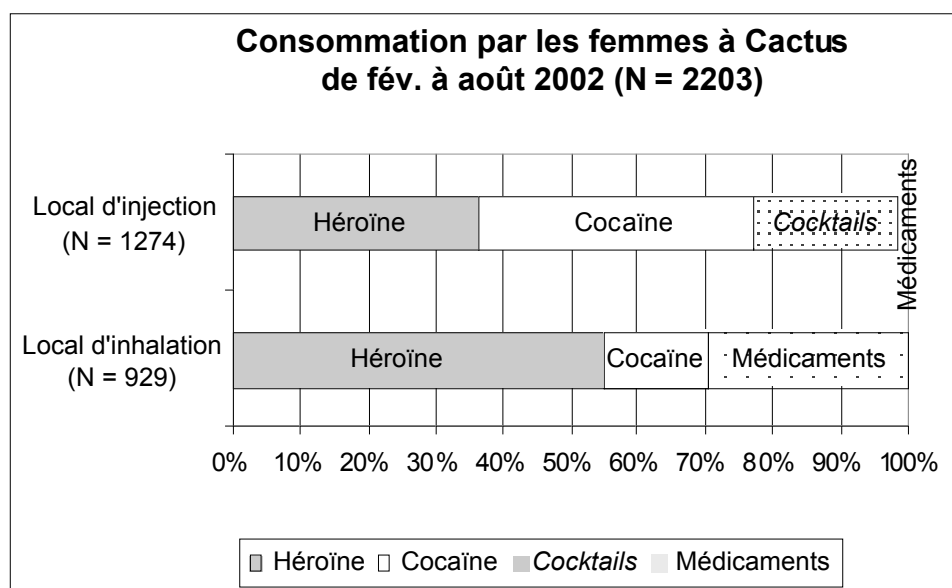
L'évolution de **la proportion des consommations par les femmes et les hommes** est présentée dans le graphique suivant. On remarque que **la consommation par la fumée chez les femmes** a été très stable, avec environ 130 consommations, sauf pour une baisse en juin (109). Ainsi, les consommations par intraveineuse et par fumée chez les femmes sont à peu près pareilles dans le premier trimestre. Par contre, **les intraveineuses** ont doublé de février (103) à août (248) et ont dépassé nettement les consommations par la fumée dès juin.

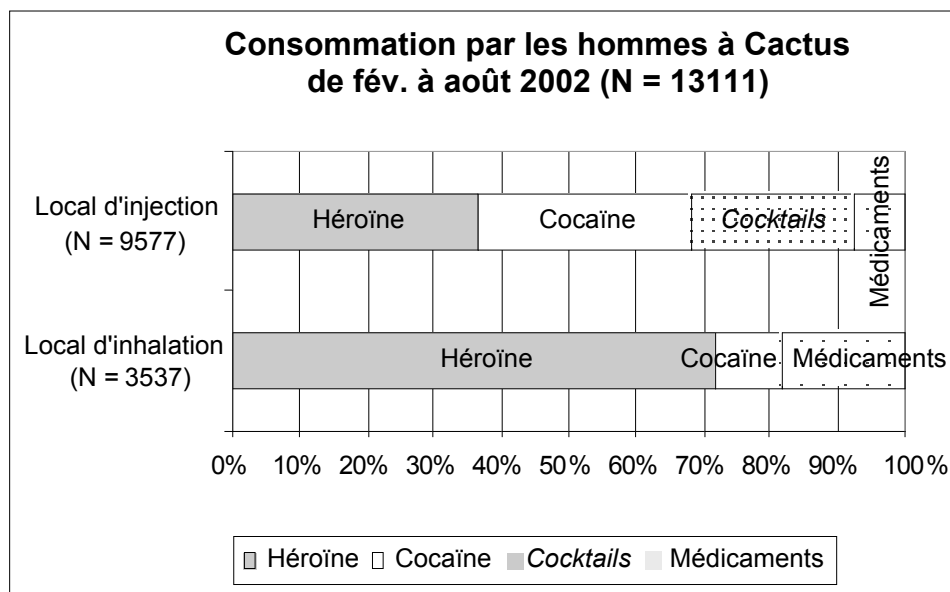
Les **hommes** ont effectué une consommation mensuelle par intraveineuse (1368) presque trois fois plus élevée que par inhalation (505), les deux modalités évoluant à la hausse.

¹³ Cf. annexe Suivi Cactus. Les résultats et conclusions concernant la consommation par sexe se basent sur le suivi interne de Cactus, qui a fait une comptabilité par substance et par sexe dès février 2002.



Les deux graphiques ci-dessous montrent le détail des **consommations par type de substance pour les femmes et pour les hommes**, respectivement.





La substance préférée diffère entre les représentants des deux sexes et d'après le mode de consommation. Dans le **local d'injection**, les femmes ont préféré la cocaïne (41% des consommations) à l'héroïne (36%). A l'inverse, les hommes ont préféré l'héroïne (37%) à la cocaïne (32%). Les *cocktails* représentent un quart des injections pour les hommes, contre un cinquième pour les femmes, et les médicaments 8% contre 2%. Dans le **local d'inhalation**, les hommes comme les femmes ont consommé avant tout de l'héroïne (72% et 55%, respectivement), puis viennent les médicaments (18% et 30%), puis la cocaïne (10% et 16%). La consommation de cocaïne dans les deux locaux a été donc nettement plus élevée chez les femmes que chez les hommes.

3 Appréciation du local médical par les utilisateurs et par le personnel

3.1 L'offre du local médical Cactus

Le local médical comporte un local d'injection de 5 places et un local d'inhalation de 3-4 places. Cactus permet aux femmes et aux hommes de consommer par intraveineuse ou par inhalation, dans de bonnes conditions d'hygiène, des drogues qu'ils apportent eux-mêmes. Deux à trois membres du personnel veillent au bon fonctionnement du local pendant son ouverture. Leur travail comprend la dispense de premiers secours en cas de surdose et de conseils sur les pratiques prudentes, le contrôle de l'usage de ces pratiques, et la dispense de matériel d'injection stérile et de matériel d'inhalation répondant aux exigences d'hygiène. Pour favoriser un usage sécurisé et une réduction des risques, un collaborateur est chargé d'expliquer les divers effets de la préparation de cocaïne avec de l'ammoniaque (*free-base*) ou du bicarbonate (*crack*). L'adoption d'une certaine flexibilité dans l'usage du local d'inhalation s'est révélée judicieuse: en principe on y autorise la présence de 3 personnes, mais en cas de plus forte demande, comme par exemple à midi, on accepte 4 personnes.

Les usagers peuvent en tout temps faire soigner les blessures légères et demander conseil quant aux comportements réduisant les risques. Ils peuvent également acheter du matériel d'injection stérile et des préservatifs, ou échanger les seringues usagées. Le personnel s'efforce de faire en sorte que chacun-e se sente accepté-e, et d'entrer en contact avec chaque consommateur-trice de drogue même lorsque cela est difficile. L'entretien d'admission est l'occasion pour eux d'adopter une démarche de type «seuil bas» pour dispenser des conseils et pour inciter les consommateurs à adopter eux-mêmes des pratiques ménageant la santé et réduisant les risques (prendre conscience des règles d'hygiène ou d'alimentation saine). L'aide de «seuil bas» qu'ils fournissent comprend également des entretiens avec les personnes sortantes, des consultations brèves et ciblées pour aborder tel ou tel problème, et, enfin, la possibilité de mettre en contact une personne avec d'autres institutions d'aide aux toxicodépendants à seuil plus élevé (offres d'emploi, conseil personnalisé, etc.).

3.2 Les services contribuent-ils effectivement à la réduction des risques et l'aide à la santé?

3.2.1 Appréciation de Cactus par les utilisateurs

Pour évaluer cette question, nous nous sommes basées sur les éléments mis au point dans le modèle logique de description (*cf. annexe*): Les consommateurs de drogues connaissent-ils les règles d'hygiène? Y a-t-il des discussions sur l'un ou l'autre aspect de l'hygiène, comme par exemple les pratiques hygiéniques ou non? Les usagers ressentent-ils effectivement Cactus comme un lieu où ils peuvent consommer de la drogue dans un environnement sécurisant et tranquille? Et dans quelle mesure se tiennent-ils aux règlements de maison et de sécurité?

Lors de l'enquête de l'IUMSP de mai 2002, les usagers des locaux de Cactus et de la brasserie Yucca qui ont été interrogés (N=86) ont émis des avis très positifs sur l'offre de Cactus. Sur une échelle allant de 0 (non satisfaisant) à 5 (très satisfaisant), ils lui ont donné, en moyenne, la note maximale de 5 pour son local d'injection et la note 4 pour son local d'inhalation. Les principaux points positifs mentionnés étaient le fait de pouvoir consommer dans de bonnes conditions d'hygiène (N=28), et la compétence du personnel de Cactus (N=21). Pour les usagers du local d'inhalation, l'élément essentiel était le fait même que les fumeurs puissent bénéficier d'une offre spécifique. Les autres mentions positives étaient la tranquillité (N=15) et l'atmosphère sympathique de Cactus (N=16). Concernant le local d'injection, la distribution de matériel d'injection était ressentie favorablement. Environ un tiers des usagers du local d'inhalation ont regretté son exigüité, et souhaité qu'il soit comparable en dimension et en nombre de places au local d'injection. Six usagers du local d'injection ont regretté qu'il soit en général trop bruyant.¹⁴ La durée de fréquentation de 80% des usagers du local d'inhalation et de presque 60% des usagers du local d'injection a été de 8 mois (ceci au moment de l'enquête, soit le 27 avril 02, après 9 mois d'exercice). En d'autres termes, la majorité des usagers interrogés ont exploité cette offre dès le début et sont retournés ensuite régulièrement à Cactus et Yucca.¹⁵

Une partie des usagers se conduisent imprudemment en partageant du matériel pour fumer (embouchures des pipes pour *base*, pailles d'inhalation): 35% des consommateurs par intraveineuse et par inhalation (N=7) partagent ce matériel, contre 13% pour ceux qui consomment par inhalation seulement (N=2). Ce comportement engendre un risque de transmission de l'hépatite C, comme le démontre le fait que les tests se sont révélés positifs chez plus de la moitié des usagers examinés entre 1999 et 2002.¹⁶

3.2.2 Appréciation par le personnel de l'aide à la santé et de la réduction des risques dans les locaux

Pour répondre à cette question, nous avons recueilli les observations du personnel: Les consommateurs de drogues observent-ils les règles d'hygiène? Respectent-ils les règlements de maison et de sécurité? Combien de mesures disciplinaires, interdictions d'accès, etc., ont été prises? Peut-on conclure que la consommation se déroule effectivement dans des conditions sereines?

Au terme d'une année d'exercice, le personnel constate que les règles de base de l'hygiène - se laver le mains avant chaque usage du local d'injection et nettoyer la table - sont mieux respectées que dans le premier semestre. Au début de 2002, le personnel avait décidé d'entreprendre une semaine d'action sur le thème du lavage des mains et d'intervenir systématiquement lorsque les usagers n'observaient pas cette règle. Suite à cette action, ils ont observé que cette répétition continue des règles donnait peu à peu des résultats et que la majorité des usagers se lavaient les mains avant d'entrer dans le local d'injection. Une partie d'entre eux le fait spontanément. Le personnel a aussi affiché pour mémoire les «Règles d'or pour une consommation hygiénique».

¹⁴ Cf. Etude clientèle IUMSP, p. 22.

¹⁵ Cf. Etude clientèle IUMSP, p. 21.

¹⁶ Cf. Etude clientèle IUMSP, p. 18.

Dans le local d'inhalation il y a des usagers habitués et qui consomment rapidement, après quoi ils nettoient leur place spontanément, et d'autres auxquels il faut régulièrement rappeler que les pailles d'inhalation ou le matériel d'injection utilisé doivent être jetés, et la place nettoyée. Le personnel a observé par ailleurs que, régulièrement, des personnes qui fréquentent essentiellement le local d'injection sont obligées de passer au local d'inhalation du fait du mauvais état de leurs veines.¹⁷

Le règlement de maison est connu des usagers et bien accepté par la majorité d'entre eux. Néanmoins il faut régulièrement intervenir par des sanctions envers des personnes qui ne le respectent pas. La situation est parfois non satisfaisante dans le local d'inhalation, spécialement lorsqu'il y a beaucoup de visites et que les fumeurs essaient de faire des échanges ou des cadeaux. Les comportements qui sont sanctionnés - le plus souvent par des interdictions de visite d'une journée (et ce avec une fréquence variable entre 15 et 30 fois par mois) - sont le dépassement du temps autorisé, les échanges, cadeaux, ou trafics, le fait de se déplacer en portant des objets dangereux, ou encore l'usage de téléphones portables. En certaines circonstances des interdictions de visite de plusieurs jours ont été prononcées contre des usagers ayant enfreint à plusieurs reprises les règles de Cactus, qui adoptaient un comportement insultant, qui dérobaient de l'argent ou du matériel, qui redonnaient des filtres à d'autres personnes, ou encore qui s'injectaient des *cocktails* sans l'avoir annoncé au préalable.

Les membres du personnel obtiennent des indications sur la qualité des substances utilisées principalement de la part des usagers du local d'injection, puisqu'un surveillant s'y trouve toujours et peut communiquer avec eux. C'est moins souvent le cas de la part des fumeurs. Lorsqu'un dosage est incorrect, par exemple avec des médicaments, ils ne peuvent souvent qu'en constater les effets lorsqu'ils surviennent.

Il arrive régulièrement que les fumeurs de médicaments ne puissent pas respecter le temps imparti. Pour les usagers qui ont besoin de plus de temps ou d'être mieux suivis, le personnel indique chaque fois la durée autorisée, et la rappellent si nécessaire. Le personnel a aussi observé parfois diverses manifestations frappantes de la consommation de médicaments, telles que de l'incontinence, des symptômes passagers de paralysie, etc. Un problème qu'ils constatent est le comportement de certains usagers qui, lorsqu'il n'y a pas d'héroïne ou de cocaïne à disposition, «expérimentent» la consommation de médicaments sans être toutefois au clair sur leurs effets (et ce dans le local d'inhalation comme dans le local d'injection).

¹⁷ Plus d'un tiers des personnes utilisant principalement le local d'injection indique qu'elles utilisent aussi le local d'inhalation. Cf. Etude clientèle p. 11.

4 Comment Cactus contribue-t-il aux échanges sociaux et à l'intégration?

4.1 L'offre d'assistance psychosociale de Cactus

Les objectifs essentiels de Cactus sont d'être à l'écoute de ses client-e-s, et de les encourager à se responsabiliser. Des entretiens de conseil sont ainsi menés sur divers thèmes tels que les substances hallucinogènes, les médicaments, les thérapies, ou encore les circonstances de vie personnelles. Le personnel de Cactus s'occupe en outre de mise en réseau et d'aiguiller les usagers, lesquels peuvent en tout temps téléphoner depuis l'établissement aux services dont ils ont besoin. Ils peuvent également obtenir un emploi à l'heure dans le nettoyage des locaux ou dans l'emballage de boîtes *flash*, ou encore s'inscrire pour les nettoyages du soir des locaux.

4.2 Avis du personnel sur l'exploitation de l'assistance psychosociale

Nous avons demandé au personnel dans quelle mesure les personnes recherchant une assistance psychosociale viennent s'adresser en premier à Cactus et Yucca.

Le personnel dit qu'en effet les usagers s'adressent à eux pour toutes sortes de raisons. Souvent ils leur racontent les événements des derniers jours. Le personnel observe que dans le local d'inhalation, du fait de la consommation en commun et du vitrage de séparation, les usagers peuvent ressentir une certaine intimité. Cela fait que les contacts avec les usagers de ce local sont moins aisés qu'avec ceux du local d'injection, ce qui gêne les membres du personnel, surtout quand ils ont l'impression qu'ils ne font plus que de la surveillance à travers la vitre. Ils souhaiteraient en fait pouvoir parler davantage avec les fumeurs plus jeunes qui viennent habituellement en petits groupes et quittent tout de suite Cactus dès qu'ils ont terminé leur consommation. Ils constatent, en outre, que les fumeurs qui exploitent l'offre d'assistance psychosociale le font plutôt lorsqu'il y a peu de monde, et de préférence dans le restaurant.

Quant aux possibilités de travailler à l'heure (pour l'emballage de boîtes *flash* ou pour nettoyer les locaux), elles éveillent l'intérêt des client-e-s et sont bien mises à contribution.

Certains membres du personnel observent que les femmes qui viennent à Cactus ont un plus mauvais état de santé ou qu'elles osent moins s'adresser à eux. D'autres employés cependant ne partagent pas cet avis et notent que c'est plutôt à l'occasion d'une conversation qu'une femme demandera des conseils, des soins ou des renseignements sur les services sociaux. Ils notent aussi que les femmes viennent pour moitié accompagnées - par un homme avec qui elles consomment, ou par leur compagnon - et pour moitié seules. Ces dernières sont soit nettement plus âgées, soit nettement moins (rapports Cactus de janvier à juillet 2002).

5 Comment les collaborateurs de Cactus évaluent-ils leurs conditions de travail?

Les éléments de réponse à cette question nous ont été fournis lors des diverses occasions d'échange et de réflexion qu'a eu le personnel pour le soutenir dans son travail quotidien: leurs réunions hebdomadaires, nos propres entretiens avec eux tous les 15 jours, ainsi que lors d'un séminaire. Nous les avons interrogés sur les conditions de travail dans les moments pénibles ou détendus, sur la mise en œuvre commune des démarches convenues ensemble (par exemple pour faire respecter le règlement de maison), et sur la confiance et le soutien mutuels. De plus, nous avons demandé à chacun d'entre eux d'évaluer régulièrement ces questions par des notes allant de 0 (non satisfaisant, décevant) à 10 (très satisfaisant, encourageant).

Le personnel a fait état d'un climat agréable, d'un bon soutien mutuel, et d'un échange efficace d'information pendant l'année. Toute différence de vues fait l'objet d'une discussion aussitôt que possible, et les mesures appropriées sont débattues ensemble. Les incidents techniques (ventilation en panne, système de fermeture des portes) ou les dérangements extérieurs (fête de la Vieille ville) seront souvent ressentis comme des facteurs de fatigue et de stress, alors que les tensions avec les usagers (en rapport avec le respect du règlement) seront ressentis comme faisant partie de leur travail. La sensibilité de chaque personne à ces situations peut varier, ce qui peut affecter sa réaction et en fin de compte son appréciation des conditions de travail. Dans l'ensemble, toutefois, les membres du personnel jugent l'expérience avec Cactus satisfaisante; leur évaluation moyenne est entre 6 et 7.

Un thème crucial évoqué lors du séminaire est celui des différences individuelles quant aux sanctions et à leur exécution. Tous agréent que des réactions différentes d'une personne à l'autre ne doivent pas forcément poser problème, pour autant que les différences soient connues et compréhensibles par des tiers. L'essentiel leur paraît d'éviter les contradictions. Ils estiment d'ailleurs qu'en cas de doute il est possible de donner dans un premier temps un avertissement à la personne ayant commis une faute, puis d'en parler avec les collègues (s'il s'agit d'une exclusion de plus de 2 jours), de façon à décider quelle sera la sanction à donner. De plus, le personnel arrange spécialement des entretiens avec les usagers qui enfreignent à plusieurs reprises les règles de Cactus. A cette occasion, les problèmes sont débattus par des délégués du personnel et de la personne concernée. Cette méthode s'est révélée utile et efficace autant pour le bon fonctionnement de l'établissement que pour la réduction des risques.

Le personnel note par ailleurs que la vitre les séparant du local d'inhalation ne permet qu'une communication indirecte, ce qui leur donne le sentiment désagréable que leur travail se limite à de la surveillance et qu'il est difficile de communiquer avec les usagers. Au vu de cette situation peu satisfaisante, le personnel se demande quelles mesures l'on entend prendre.

Enfin, le personnel estime qu'ils ont donné le meilleur d'eux-mêmes pendant toute l'année pour mener à bien ce projet. Pour eux tous, la mise en route du projet représentait une expérience à l'issue incertaine. Maintenant que le succès de l'entreprise est perceptible, ils souhaitent pouvoir mobiliser leurs ressources personnelles à un rythme plus normal, c'est-à-dire ménageant leurs forces à plus long terme. mais cela ne sera possible que si aucune nouvelle tâche ne vient s'ajouter aux autres (p.ex. le nettoyage des abords de Cactus et Yucca).

6 Partenariat entre Cactus et Yucca

6.1 Nature du partenariat entre Cactus et Yucca

La brasserie Yucca se veut être un lieu de séjour placé en situation centrale où les personnes marginalisées peuvent garder une appartenance sociale, et où l'accès aux services de santé leur est facilité. Yucca entend offrir une «atmosphère accueillante» aux consommateurs de Cactus (avant ou après leur consommation) et autres personnes. Au local Cactus, les usagers peuvent apporter des drogues illégales et les consommer dans de bonnes conditions d'hygiène et dans une ambiance sécurisante, sous supervision du personnel. La tâche première de Cactus est donc de prévenir les problèmes dans le local de consommation. Il est relié à Yucca, l'accès se faisant depuis le restaurant. Le personnel de Cactus et Yucca s'efforce d'induire une désescalade des tensions tout en faisant respecter les règlements de maison. La collaboration entre les deux établissements se déroule en général de manière informelle; si besoin est, les membres de Cactus vont aider à Yucca, et c'est surtout dans des situations d'urgence ou d'incidents violents qu'une aide mutuelle est nécessaire. La gérante de la brasserie Yucca se charge également des relations publiques, en collaboration avec les responsables de Drop-in Réseau Contact de Bienne. Elle participe par exemple aux actions périodiques d'information à l'intention des habitants du quartier, à l'information aux médias et aux mises en commun avec le groupe de supervision, la Guilde de la Veille ville, et la Police municipale. C'est Yucca qui recueille les requêtes des habitants du voisinage, des parents et des écoles concernés.

6.2 Evaluation de la collaboration par Cactus et Yucca

Pour évaluer cette question, nous avons interrogé les deux parties quant aux éléments d'une bonne collaboration: y a-t-il entre elles un accord et une procédure régissant l'échange d'informations, et sont-ils respectés en pratique? Sont-ils satisfaisants pour les deux équipes?

Les deux parties ont jugé que la collaboration de cette première année est bonne. Il y a entre elles un rapport de confiance qui assure un soutien mutuel dans les situations d'urgence ou lors d'incidents violents. Toutes deux souhaitent néanmoins que cette collaboration informelle cède la place à des réunions plus formelles planifiées à intervalles réguliers, estimant qu'un échange d'information régulier est indispensable à une bonne collaboration.

Le personnel de Yucca a une tâche plus difficile que celui d'autres restaurants, compte tenu de sa clientèle. Le manque de personnel a fait que presque tous les membres de Cactus ont travaillé à un moment donné pour Yucca pendant l'été. Par ailleurs, le fait qu'une seule surdose sur 18 se soit produite à Yucca montre que Cactus contribue efficacement à décharger Yucca.

A Yucca l'on n'a jamais ressenti de problèmes ou de désagréments dûs à l'activité de Cactus. L'équipe de Yucca constate notamment une grande amélioration de l'état

des toilettes (moins de consommation, de fumées, et de seringues abandonnées) par rapport à la situation qui était celle à Cardinal (restaurant sans local de consommation). Des problèmes subsistent, toutefois, puisque des personnes vont consommer aux toilettes quand Cactus est fermé. Pour résoudre ce problème, Yucca a décidé de prendre des sanctions contre les usagers qui vont consommer aux toilettes. Du côté de Cactus, l'on étudie la possibilité d'adapter à l'avenir les horaires d'ouverture pour résoudre le problème.

Le personnel de Cactus et Yucca est tenu de faire preuve de compréhension et de tolérance vis-à-vis des divers types de consommation et aux comportements que ceux-ci provoquent. Les membres de Cactus doivent assurer un fonctionnement sans heurts dans des conditions souvent tendues. Ceux de Yucca doivent mettre en œuvre de grandes compétences sociales dans des conditions difficiles (bruit, fumée, violence latente, clients difficiles). En conclusion, on peut dire que les deux équipes fournissent une prestation admirable, puisque le travail quotidien astreignant ne les empêche pas de fournir une bonne collaboration.

7 Effets de Cactus sur l'environnement social de la ville et de la région

Lorsque la fermeture du local Cardinal fut prévue en été 2001, la commission drogues, placée sous l'égide du Directeur de la prévoyance sociale et de la santé publique de la ville, craignit qu'un milieu ouvert de la drogue à grande échelle ne se forme à nouveau, avec tous les désagréments que cela implique pour le voisinage: consommation et trafic en public, seringues usagées et déchets dans la rue, groupes de flâneurs dont la seule présence peut engendrer une insécurité, et prostitution liée à la procuration de drogue. La commission drogues mit donc tout de suite à l'essai un projet proposé par Streetwork de Drop-in Bienne. Par la suite, elle donna son accord aux projets pilote Cactus et Yucca, dont un but explicite est de contribuer à la sécurité et à l'ordre dans la ville, y compris dans le voisinage immédiat des locaux. C'est précisément pourquoi le Conseil de Ville approuva à une large majorité l'acquisition d'un immeuble pour le projet pilote, ce qui était la condition première de sa mise en oeuvre.

Nous souhaitions savoir si l'activité de Cactus et Yucca provoque des réactions, et notamment des réclamations, du proche voisinage. Il nous importait également de connaître les statistiques de police (vols et cambriolages dans le quartier, formation d'une scène ouverte de la drogue, prostitution liée à la procuration de drogue) ainsi que les observations et les avis des représentants de la Guilde de la Vieille ville et de "Vieille ville active" – deux associations qui oeuvrent pour conserver à la Vieille ville son attrait et qui défendent les intérêts de ses commerçants et habitants. Enfin, nous cherchions à déterminer si Cactus contribue à une réduction des seringues abandonnées dans les lieux publics, préaux d'école et toilettes publiques. Les Directeurs du Département des constructions (service responsable des WC publics) et de la Voirie, les Chefs du Service de nettoyage des routes, du Service de ramassage des déchets et du Service des parcs et jardins, ainsi que la Directrice de l'Office scolaire de la ville de Bienne ont offert leur collaboration pour des comptages de seringues dans les lieux publics. Le premier s'est déroulé de février à juillet 2000, et le second de février à juillet 2002. Le but est de fournir une estimation réaliste du nombre de seringues abandonnées, ce qui faciliterait une action concertée visant à améliorer la situation.

7.1 Cactus et Yucca satisfont-ils au besoin de sécurité et d'ordre public du voisinage?

Les instances concernées (Commissaire de Police, représentant des associations de la Vieille ville, Directeur de la Direction de la prévoyance sociale et de la santé publique) sont unanimes: Cactus et Yucca contribuent efficacement à la propreté et à la sécurité de la Vieille ville. Ils affirment que la situation actuelle contraste très nettement avec le milieu ouvert de la drogue qui existait précédemment au centre de la Vieille ville et tous les incidents qui s'y produisaient, phénomènes que personne ne souhaite voir se reproduire. Ils reconnaissent et louent l'engagement du personnel de Cactus et Yucca pour faire respecter le règlement de maison et la propreté du quartier. Ni la Police ni la Direction de la prévoyance sociale et de la santé publique n'ont reçu de plaintes du voisinage. Il n'y a pas eu non plus d'augmentation des déclarations de vol ou de cambriolage. Certains propriétaires

craignaient une dépréciation de leurs biens immobiliers. La Police effectue des contrôles d'identité et assure une présence aux alentours de Yucca toute l'année. Elle ne constate aucun effet de drainage de la part de Cactus, aucune recrudescence des consommateurs de drogues des régions environnantes. Les contrôles de police réguliers suffisent à empêcher l'apparition d'un trafic de drogue dans le quartier. L'on ne constate pas non plus d'apparition de prostitution liée à la procuration de la drogue.

Cactus et Yucca se trouvent à la limite de la Vieille ville de Bienne, en situation centrale dans la ville. Ils voisinent, côté périphérique sud-ouest, avec un terrain abandonné depuis des années, sans attrait particulier, utilisé comme parking. Les représentants de la Guilde de la Vieille ville et de "Vieille ville active" savent que la plupart des commerces de la Vieille ville doivent se battre pour survivre, mais que Cactus et Yucca ne peuvent en être tenus pour responsables. Ils ont donné leur accord au choix de ce site pour Cactus et Yucca grâce à la promesse des autorités politiques de mettre en place des mesures complémentaires pour ouvrir la voie à des projets destinés à redonner de l'attrait à l'accès par ce côté à la Vieille ville. Les mesures qu'ils jugent essentielles pour une Vieille ville dynamique (y compris sur le plan du commerce) sont, d'une part, un dégagement (canalisation du trafic motorisé), et, d'autre part, une revalorisation urbanistique esthétique et fonctionnelle de cet accès sud-ouest.

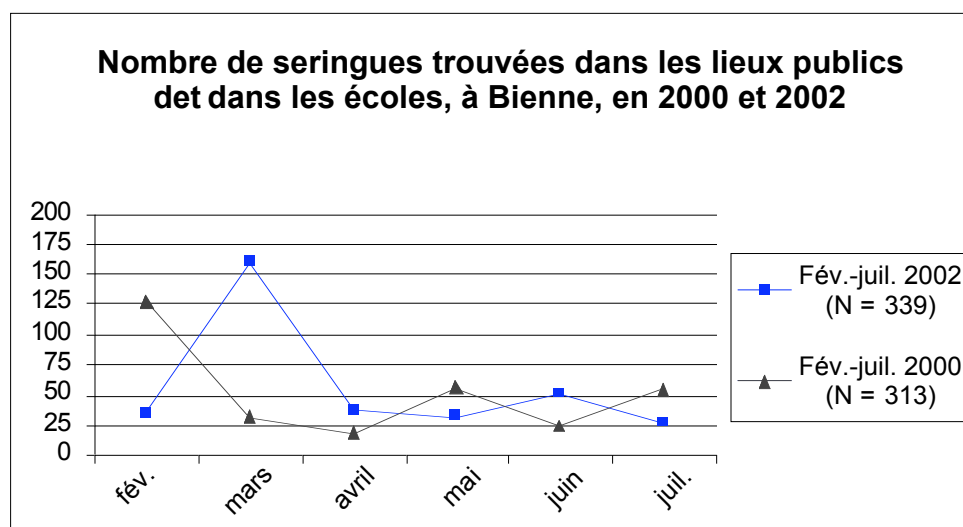
Pour la sécurité de la clientèle, des passants et des habitants du voisinage, les représentants des associations de la Vieille ville souhaitent donc que la Ville clarifie sans tarder la situation devant Yucca. Concrètement, il s'agit d'abattre une partie du mur d'enceinte du parking, d'aménager le parking, et de construire un parc à vélos. Ils ne cachent pas leur déception que leurs demandes réitérées n'aient pas été entendues, malgré les promesses faites. Ils expriment en outre le vœu que la Ville soigne les relations avec le voisinage et qu'elle rende les propriétaires attentifs à la nécessité de fermer à clé les entrées tout le jour, le moindre incident étant susceptible de provoquer de fortes réactions contre Yucca et Cactus.

Les instances concernées estiment également qu'il se justifie pleinement que l'accès à l'immeuble de Cactus et Yucca donnant sur la Rue Basse (en direction de la Vieille ville) reste fermé. Une conséquence de ceci est que les personnes travaillant dans le quartier fréquentent à peine Yucca, ce qui contribue au fait que la clientèle se compose principalement de consommateurs de drogue, de chômeurs et de personnes au bénéfice de l'assistance sociale.

7.2 Cactus et Yucca contribuent-ils à une baisse de la consommation de drogue dans les lieux publics et à une diminution des seringues abandonnées?

Les résultats du comptage des seringues abandonnées en lieu public, effectué en collaboration avec la Voirie, le Département des constructions et l'Office scolaire de février à juillet 2002, donnent des informations sur les effets de Cactus sur l'ordre public de la ville.

Le nombre total de seringues ramassées a augmenté légèrement en 2002. Dans les écoles et lieux publics, la moyenne était de 1,9 seringues par jour (contre 1,7 en 2000), et, dans les toilettes publiques, 14,7 seringues par jour (contre 11,4 en 2000).¹⁸

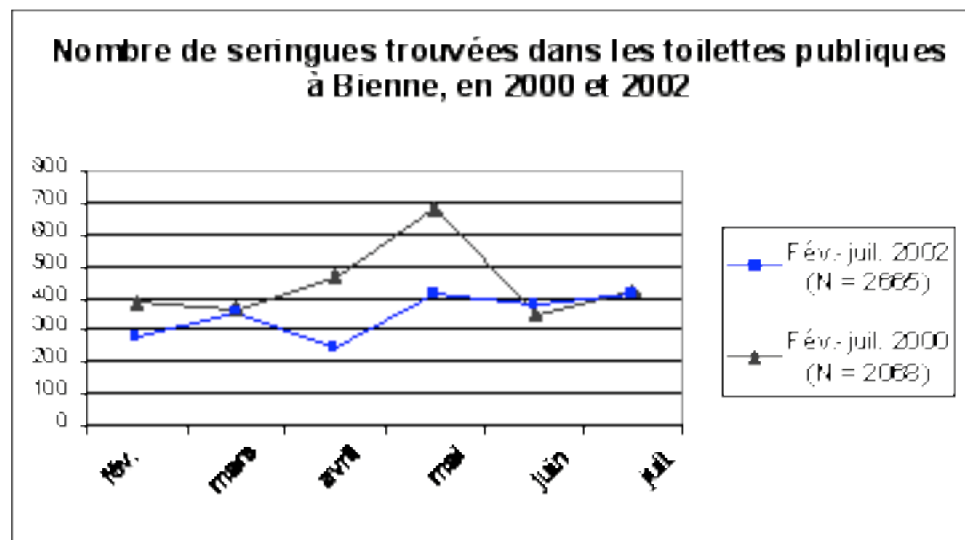


Sur les 6 mois du comptage, le plus grand nombre de seringues dans les lieux publics a été trouvé dans le Parc municipal (102 / 89), le Parc Heuer (92 / 31) et le Gaskessel (41 / 25); pour les toilettes publiques, sur le terrain de l'usine à gaz (1172 / 610), au Bourg (450 / 150), au Parc municipal (323 / 16) et à la Place de la Croix (262 / 93). Quant aux écoles, le problème des seringues abandonnées (18) se révèle être de moindre ampleur que ceux du trafic et de la consommation de haschisch et d'alcool.

Au cours de la même période, le service d'échange de Cactus a permis l'élimination directe de 93,75% des 46199 seringues distribuées. On en a trouvé 3004 sur les lieux publics, soit environ 6.5%. Le rapport du comptage pour l'année 2000 fait état de 95% des seringues correctement éliminées.

Le nombre d'injections et de seringues échangées à Cactus ne correspond pourtant pas à une baisse observable des seringues abandonnées. Cela pourrait s'expliquer par l'augmentation du trafic de cocaïne que la police a constaté depuis deux ans. La cocaïne induit en effet une consommation plus fréquente et donc un usage accru de seringues. L'on note d'ailleurs que la cocaïne est aussi en augmentation à Cactus.

¹⁸ Cf. annexe Données sur les seringues.



Les services ayant effectué le comptage de seringues abandonnées concluent que ce problème concerne en priorité les toilettes publiques du terrain de l'usine à gaz et du Parc Heuer. Les solutions proposées à ce jour sont la fermeture des toilettes, l'installation de caméras, ou des contrôles de police plus fréquents. mais les responsables du comptage ne s'attendent guère qu'à une diminution passagère et à un déplacement du problème suite à de telles mesures, comme l'ont d'ailleurs illustré les comptages de 2000 et 2002. Le Département des constructions ayant obtenu des résultats satisfaisants avec des WC automatisés, la solution préférée est d'en installer au terrain de l'usine à gaz, d'autant plus qu'il n'est pas envisageable de supprimer des toilettes situées dans un parking. Quant au Parc Heuer, le responsable de Cactus propose que Cactus et Streetwork lancent une action pour responsabiliser les consommateurs de drogues (élimination des seringues dans les conteneurs prévus à cet effet) et que Drop-in étende cette action aux écoles touchées par le problème. Lors de la réunion des responsables de la Voirie, du Département des constructions de l'Office scolaire et de Cactus, tous ont reconnu que des efforts périodiques doivent être fournis pour que la situation reste acceptable. Tous ont dit apprécier les débats communs et l'échange d'information sur l'évolution de la situation, ainsi que la planification commune des mesures à prendre. Un nouveau comptage des seringues a été prévu - pour une durée plus brève cette fois (un à deux mois) - et aura lieu vraisemblablement début 2003.

TROISIEME PARTIE

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

1 Conclusions

Cactus est un établissement de «seuil bas», et en tant que tel il est astreint aux principes de la limitation des dommages et de la réduction des risques. Cactus est l'un des premiers projets en Suisse accueillant les consommateurs de drogue qui s'injectent ou qui inhalent la drogue. C'est aussi le premier projet de centre d'accueil et d'assistance géré en partenariat. Dans ce centre, l'assistance de santé et d'intégration sociale est la responsabilité de Drop-in, Réseau Contact, et elle est financée par le Canton, cependant que le restaurant et lieu de rencontre est géré indépendamment par l'association Yucca nouvellement créée.

Dans quelle mesure un tel projet peut-il satisfaire aux attentes et aux besoins des divers milieux concernés tout en contribuant à la réduction des risques, à l'aide à la santé et à l'intégration sociale des consommateurs de drogues? Pour chacune des questions énoncées au début, nous présentons ci-dessous les résultats, d'abord succinctement sous forme de postulat, puis en les élaborant.

- a) Ces nouveaux services ciblent les consommateurs de drogues en leur offrant un cadre dans lequel ils peuvent consommer des drogues dans de bonnes conditions d'hygiène et sous supervision. La simple présence de cette structure est un pas franchi dans la réduction des comportements à risque, de par l'application des règles d'hygiène et de sécurité.**

Dans sa première année d'exercice, Cactus a desservi 500 consommateurs-trices de drogue, ce qui a dépassé toutes les prévisions. La diversification de l'offre, le système d'admission et le règlement de maison sont conçus pour qu'ils puissent consommer de la drogue dans un environnement sécurisant et tranquille. Tous ces facteurs concourent à confronter d'emblée les usagers aux recommandations de protection de la santé et de prévention. Il s'agit là d'ailleurs de l'aspect le plus important évoqué par les usagers de Cactus eux-mêmes. Les instructions explicitées dans le règlement de maison et les consignes de sécurité font ainsi office de prévention. Elles induisent les comportements essentiels à adopter pour des pratiques sécurisées, et leur usage répété fait que ces comportements seront assimilés, et donc adoptés même lors de consommations en d'autres endroits. Les interdictions accompagnant les comportements à risque, comme par exemple celle de pratiquer des injections à la tête ou aux organes génitaux, renforce ce message de prévention.

- b) L'aide à la santé est renforcée par des interventions ciblées et par des entretiens et des consultations individuels, au cours desquels le personnel encourage les comportements responsables à adopter au quotidien, et soigne les blessures légères. En même temps, ce travail est un apprentissage**

continu, au vu notamment des incertitudes quant aux pratiques à risque réduit pour l'inhalation de drogues.

Le personnel a mené à bien des actions ciblées pour induire des changements de comportement (tels que se laver les mains). La majorité des usagers respecte spontanément les règlements affichés à Cactus, mais d'autres ont besoin de rappels insistants quant aux règles et informations sur les dangers à éviter. Les soins des blessures sont souvent l'occasion de parler de ces questions de santé. Le fait que le personnel intervient toujours avec compétence et respect de l'autre est le deuxième point par ordre d'importance évoqué par les usagers.

Si les pratiques sécurisées à observer au local d'injection sont étayées scientifiquement, celles du local d'inhalation comportent encore de nombreuses incertitudes. On ignore par exemple si les solvants utilisés sont équivalents en termes de santé ou si certains sont plus sûrs que d'autres. On ignore également s'il y a lieu de déconseiller de fumer certains médicaments, voire d'en conseiller l'injection (à cause du risque de respirer des substances toxiques libérées par la combustion). Face à ces questions, les membres du personnel sont des apprenants qui observent, recueillent les expériences des fumeurs, se tiennent au courant des connaissances scientifiques en la matière, échangent leurs réflexions et, en fonction des expériences acquises, élaborent les règles pour le local d'inhalation.

Les usagers expérimentés jouent aussi un rôle important d'exemple. Il arrive souvent qu'ils soient imités par d'autres usagers, ou qu'ils conseillent ces derniers et les exhortent à adopter les pratiques à faible risque.

c) Cactus est un lieu où les usagers se sentent acceptés, et Yucca est un lieu de rencontre pour beaucoup d'usagers de Cactus et autres personnes marginalisées, qui peuvent y trouver des liens sociaux, et où l'accès aux services de santé leur est facilité.

La plupart des client-e-s de Cactus le sont depuis plus de 8 mois et s'y rendent 1 à 2 fois par semaine. Cela signifie que la majorité des réponses viennent de personnes fréquentant Cactus et Yucca régulièrement depuis le début. Ils trouvent à Cactus une équipe qui est à l'écoute de leurs préoccupations quelles qu'elles soient, et qui peut les conseiller et les aiguiller plus loin si nécessaire. Pour le personnel comme pour les clients, il n'est pas toujours facile, à vrai dire, de faire une distinction claire entre les services de Cactus (écoute, dialogue, information sur les services spécialisés) et de Streetwork (assistance spécialisée).

d) Pour les usagers du local d'inhalation, la chose essentielle et le fait même qu'il y ait un service destiné aux fumeurs.

Grâce au local d'inhalation, Cactus peut desservir un public-cible un peu plus jeune et mieux intégré dans le monde du travail qu'avec le local d'injection. Cela signifie aussi que les consommateurs de drogues seront pris en charge plus tôt dans leur parcours. Ce local est utilisé par 25 à 35 personnes par semaine.

e) Le partenariat entre le local médical et le restaurant est une expérience réussie du point de vue des professionnels de la drogue et il est jugé très favorablement par les deux parties.

Le partage des tâches entre Cactus et Yucca, avec d'une part «un local de consommation, d'information et de conseil social et de santé», et d'autre part «un restaurant et lieu de rencontre», a fait ses preuves dès la première année d'exercice.

La collaboration se déroule bien malgré que le temps disponible pour l'échange d'information et les débats soit très limité.

Le fait qu'en 12 mois un seul cas d'urgence suite à une surdose se soit produit à Yucca (contre 16 à Cactus) démontre que l'équipe de Cactus exerce sa tâche de réduction des risques de manière responsable.

f) Pour le personnel, la gestion de Yucca est nettement plus difficile que celle d'un restaurant ordinaire. Ses ressources sont comptées au plus juste, tout comme celles de Cactus.

La gestion du restaurant exige des employés qu'ils mettent en œuvre de grandes compétences sociales dans des conditions difficiles (bruit, fumée, violence latente, ambiance parfois explosive). Une gestion professionnelle par une personne seule n'est pas concevable, même dans les périodes calmes. Cela signifie que Yucca ne fonctionne pas à 100% de manière autonome.

Les usagers respectent, pour la plupart, le règlement de maison en vigueur (interdiction des drogues illégales à Yucca). Quelques-uns, pourtant, ne les respectent pas et vont consommer aux toilettes. Cette situation est source de tension pour le personnel (toilettes salies et longuement occupées - ce qui provoque des réclamations-, insécurité, crainte que des surdoses ne se produisent). Prononcer des sanctions n'est pas une simple affaire, car il est souvent impossible de dire par qui et à quel moment les toilettes ont servi de local de consommation.

Les ressources de Cactus sont comptées au plus juste. Les ressources actuelles ne permettent ni l'élargissement de l'offre ni la prise en charge d'autres tâches - comme par exemple des tâches relevant de l'ordre public de la ville.

g) Il n'y a pas de scène ouverte de la drogue à Bienne. Cactus et Yucca apportent une contribution importante à l'ordre et à la sécurité de la ville.

Les instances interrogées sont unanimes à estimer que Cactus et Yucca ont permis d'éviter qu'une scène ouverte se forme après la fermeture de Cardinal. La présence de Cactus et Yucca, grâce à l'appui de mesures complémentaires, a engendré peu de désagréments en comparaison de ce que l'on peut voir ailleurs dans les zones avoisinant les scènes ouvertes.

h) Le nombre de seringues trouvées dans les lieux publics a un peu augmenté depuis deux ans. La bonne collaboration entre les services responsables de la propreté des aménagements publics et Drop-in Bienne, Réseau Contact, permet de prendre des mesures adéquates pour enrayer ce problème.

Le comptage des seringues effectué sur 6 mois en 2002 a montré une légère augmentation par rapport à 2000, soit de 13,4 à 16,6 seringues par jour. Cette valeur correspond à environ 6.5% des seringues dispensées dans le cadre de l'échange.

Cette augmentation du nombre de seringues trouvées dans les lieux publics, toilettes, et parfois écoles pourrait s'expliquer par l'augmentation du trafic et de la consommation de cocaïne que l'on a observé durant cette période. Une consommation plus élevée de cocaïne peut en effet entraîner un usage accru de seringues, car la cocaïne est consommée à intervalles plus serrés que l'héroïne.

Les responsables estiment qu'une intervention est nécessaire aux lieux les plus touchés par ce problème, à savoir les toilettes du terrain de l'usine à gaz et du Parc Heuer.

2 Recommandations

Contribution de Cactus à la réduction des risques et à l'intégration sociale

- Cette étude a montré que les services de Cactus sont bien appréciés de la part des consommateurs de drogues, car ils leur permettent de consommer dans un environnement tranquille. Ils sentent que leurs préoccupations sont prises au sérieux et qu'ils sont informés et conseillés de manière compétente. Le local d'inhalation dessert une clientèle plus jeune et mieux intégrée socialement. Pour ces raisons, l'activité de Cactus doit être poursuivie.
- L'organisation des services proposés et les consignes claires assurent un fonctionnement sans heurts. L'engagement du personnel pour garantir cette offre de base est essentiel, de même que leur conscience de la valeur de cette offre pour la réduction des risques dans la consommation.
- De plus, l'objectif de réduction des risques implique que le personnel fournisse conseils et informations personnalisés lorsque les usagers en ont besoin (par exemple s'ils se blessent, ou s'ils formulent des préoccupations). Cela contribue d'ailleurs aussi à réduire les risques lors de la consommation en d'autres lieux. Il est donc essentiel que les membres du personnel continuent à échanger leurs réflexions sur le meilleur compromis entre leurs rôles d'autorité et d'assistance.
- L'expérience du local d'inhalation à Bienne a mis en évidence une similitude importante avec celles de Zurich et Olten: il n'existe pas encore de règles scientifiquement étayées concernant la réduction des risques pour l'inhalation. Dans ce contexte, les membres du personnel sont des apprenants. Un échange d'information sur les expériences acquises dans les divers projets de locaux d'inhalation en Suisse est donc nécessaire. Il pourra s'ensuivre un débat critique sur les expériences glanées, la comparaison des différentes pratiques envisageables, et les recommandations à retenir, ce qui conduira à formuler des lignes de conduite. La question se pose par ailleurs de savoir s'il serait opportun d'interdire, dans le local d'inhalation, l'usage de certaines substances ou médicaments qui provoquent des symptômes de paralysie ou de l'incontinence. De telles mesures augmenteraient la sécurité de ceux qui en font la consommation, mais aussi celle des autres usagers, car la consommation de médicaments exige souvent un investissement important en conseil et en surveillance de la part du personnel.
- En plus de son offre de base de réduction des risques, il importe que Cactus définisse clairement une offre de base de conseil social. Toute prestation dépassant cette offre de base (telle que l'accompagnement à d'autres services ou les visites dans les hôpitaux) ne devrait être prise en charge que par les membres de Streetwork travaillant à Cactus ou dans le cadre de Streetwork.
- La part des femmes dans la clientèle de Cactus est de 20% environ. Bienne est une petite ville offrant peu d'anonymat (surtout s'il s'agit de prostitution), et on peut donc supposer que des femmes préféreront se déplacer vers d'autres villes si possible. En conséquence, il pourrait être difficile d'influer sur la proportion de femmes dans la clientèle. Cactus doit assister les femmes de manière efficace, en créant un tableau d'affichage qui leur soit exclusivement destiné et qui les informe sur les offres spécifiques à Bienne (gynécologie, garde d'enfants, autodéfense) et dans d'autres villes (par exemple: soirées des femmes

des centres Contact et Mascarabus, à Berne, et Lysistrata Bus, à Olten, Communauté pour les soins aux femmes Lilith).

Gestion d'entreprise de Cactus

- Il importe de continuer à organiser périodiquement des séminaires et réunions du personnel, pour permettre l'échange sur les expériences acquises et sur le fonctionnement de l'équipe. Ces échanges sont essentiels pour la motivation des membres, dans un travail où ils doivent souvent faire face à des situations imprévues et aux tentatives des usagers de dépasser les limites autorisées.
- Cactus a été ouvert en août 2001 avec à disposition des ressources relativement modestes. Du fait de la fréquentation plus élevée que prévu, un demi-poste a été ajouté en été 2002. Il est clair qu'un élargissement de l'offre ne peut pas se faire sans un investissement financier supplémentaire.

Gestion d'entreprise de Yucca

- Yucca devrait avoir plus de personnel qu'un autre établissement de même dimension, pour pouvoir assurer un bon fonctionnement dans des conditions de sécurité. Dans les conditions actuelles, une augmentation du nombre de clients est inconcevable. Cela signifie que Yucca ne peut pas fonctionner à 100% de manière autonome si l'on ne trouve pas une solution. Il faudrait soit une compensation pour les investissements supplémentaires que doit fournir Yucca (comme la surveillance des toilettes), soit un renfort (par exemple de Cactus).
- Le personnel de Yucca travaille dans des conditions difficiles: fumée, bruit, ambiance souvent chargée, clients parfois très difficiles. Il a donc besoin d'une formation continue sur la communication et la gestion des conflits avec les clients difficiles, comme c'est le cas pour le personnel de service des CFF, par exemple. Pour cela, on peut imaginer une forme de parrainage sous forme de stages de la part des instituts de formation.

Mesures complémentaires pour la sécurité publique

- Cactus et Yucca contribuent à éviter la formation d'une scène ouverte de la drogue à Bienne et, partant, à l'ordre et à la sécurité de la ville. Ceci exige un grand engagement de toute l'équipe: il faut gagner la confiance des usagers, et assurer la propreté et les bons rapports avec le voisinage et la police. mais il est certain que même de légers incidents sont susceptibles de provoquer la méfiance des habitants et commerçants du voisinage et d'anéantir ainsi tous ces efforts. Toute mesure permettant de détendre et d'améliorer les rapports avec le quartier est donc utile. Il faut surtout que l'on aménage l'accès à Yucca et que la Ville exécute les travaux d'abattage du mur et d'aménagement d'un parc à vélos du côté de la Rue des Tanneurs - travaux qui sont réclamés depuis longtemps déjà, d'ailleurs. Il est essentiel également que les autorités de la ville entretiennent un dialogue avec le voisinage, et qu'elles n'attendent pas pour intervenir que des conflits se déclarent.
- Enfin, la Ville devrait mettre en place des mesures d'accompagnement dans les lieux sensibles tels que le Parc Heuer et les toilettes du terrain de l'usine à gaz.

Mise en réseau et coordination

- Les différents milieux et groupes d'intérêt de Bienne fournissent un travail remarquable de concertation et d'élaboration commune de stratégies d'action. C'est ainsi que des professionnels du travail de la drogue et des représentants des commerçants, des autorités de la ville et de la police unissent leurs efforts au sein de la commission drogues, du groupe de supervision de Cactus, et de l'association Yucca. Cette ouverture leur permet de bien accorder leurs pratiques et de s'informer rapidement de tout problème d'incompatibilité dans leur fonctionnement respectif. Il est essentiel de poursuivre ainsi dans la tradition de collaboration, de respect mutuel, et de transparence dans l'information.

Suivi à envisager

- Une année d'exercice de Cactus est une durée assez courte. Quelles conclusions l'association Drop-in Bienne tire-t-elle de cette expérience? Il y a plusieurs questions ouvertes, qui justifient un suivi de ce projet. La fréquentation assidue des locaux que l'on a pu constater est-elle annonciatrice, à moyen terme, d'une sollicitation accrue des services d'assistance spécialisés ou, à l'inverse, d'une meilleure intégration sociale?
- Le logement, l'espace privé qu'il représente, reste le lieu de consommation le plus répandu. Les pratiques sécurisées diffusées par Cactus seront-elles suivies même en-dehors de l'établissement?
- Pour le local d'inhalation, quelles sont les pratiques sécurisées que l'on peut mettre en place, en se fondant sur les expériences faites ailleurs en Suisse?
- Comment évoluent les milieux de la drogue à Bienne, et quels sont leurs effets sur l'ordre et la sécurité publics? Des échanges réguliers entre les responsables, pour analyser les informations disponibles, sont à poursuivre. Cela concerne la Police, la Voirie, les professionnels du travail de la drogue, par exemple pour les comptages de seringues dans les lieux publics ou la surveillance du développement de milieux ouverts.
- Comment évolue l'acceptation de Cactus de la part des client-e-s? Une enquête qualitative sur la valeur de l'offre de Cactus et Yucca permettrait un suivi à ce point de vue.
- Comment Cactus peut-il aider les femmes le plus efficacement? Cette question concerne aussi bien la proportion de femmes pouvant bénéficier de l'offre à la clientèle que l'évolution des pratiques d'assistance ciblées pour les femmes.
- Comment évolue l'acceptation de Cactus de la part du voisinage et de la population? De ce point de vue, des campagnes d'information sont indispensables, de même que des débats entre les autorités, les responsables de l'établissement et le voisinage.

QUATRIEME PARTIE

ANNEXES

1 Liste des questions ciblées aux réunions de Cactus

- 1.a. Qui sont les utilisateurs du nouveau local d'inhalation?
- 1.b. Comment Cactus contribue-t-il à la réduction des risques (prophylaxie de l'hépatite C) et à l'aide à la santé?
- 1.c. Comment se déroulent les interventions du personnel (réduction des dommages)?

- 2.a. Observations quant au fonctionnement de l'établissement
- 2.b. Observations concernant le personnel

3. Quelles sont les réactions à ce qui se déroule dans l'établissement?

4. Le partenariat entre Cactus et Yucca est-il satisfaisant?

5. Quel rôle l'assistance psychosociale de Cactus peut-elle jouer dans l'intégration sociale?

6. Evaluation générale, sur une échelle allant de 0 (non satisfaisant, décevant) à 10 (très satisfaisant, encourageant).

2 Modèle logique de description - Evaluation des objectifs et de l'exercice de Cactus et Yucca jusqu'à août 2002

Ce modèle se base sur les discussions avec les responsables de Cactus et Yucca, du 5 décembre 2001. Il est une base de discussion pour les responsables de l'évaluation.

Objectifs principaux et à long terme	Objectifs pour août 2002 Que faut-il attendre, changer, ou conserver?	Interventions Quelles interventions et activités contribuent à atteindre les objectifs?	Groupe-cible A qui s'adressent les services?	Critères d'évaluation	Critères de succès / attentes Que doit-on pouvoir observer?	Dans quelle fourchette de valeurs les résultats doivent-ils se situer?	Acquisition des données Quelles données faut-il enregistrer et par quelles méthodes?
Limitation des dommages, aide à la santé, En particulier prophylaxie de l'hépatite C	Les usagers respectent les règles d'hygiène	Information écrite, information orale, entretiens abordant les questions d'hygiène	Consommateurs-trices de drogue	Les usagers se tiennent-ils aux règles d'hygiène et de sécurité?	Se laver les mains avant chaque intraveineuse; désinfecter l'endroit de la piqure; après l'injection, presser jusqu'à ce que cela ne saigne plus; changer d'aiguille si on n'atteint pas la veine		Surveillance des locaux d'injection et d'inhalation par le personnel. Discussion interne, procès-verbal.
Réduction des risques, aide à la santé	Mise à disposition des consommateurs de drogue d'un lieu où ils ont assez de temps et de tranquillité pour consommer	Le personnel fait appliquer le règlement de maison, est conscient qu'il sert à la protection des usagers, y rend attentifs ces derniers	Consommateurs-trices de drogue	Les usagers respectent-ils le règlement de maison? Apprécient-ils Cactus en tant que lieu de consommation tranquille?	Les usagers respectent le règlement de maison. Peu d'interdictions de visite. Peu de scènes de tension grave. Commentaires favorables des usagers sur la tranquillité du lieu		Observation par le personnel. Discussion interne, procès-verbal. Nombre de mesu-res disciplinaires (interdictions de visite). Données des procès-verbaux d'observation? Enquête IUMSP auprès des clients
Offre et gestion viables du point de vue des ressources en personnel et financières	Les conditions de travail à Cactus sont supportables pour le personnel	Application du règlement de maison débattue au sein de l'équipe, stratégies communes, soutien mutuel dans la mise en pratique	Collaborateurs-trices	Les stratégies choisies peuvent-elles être mises en oeuvre? Les conditions de travail sont-elles supportables malgré les sources de stress?	Mise en œuvre des stratégies choisies. Commentaires favorables sur les conditions de travail. Conditions stables		Autoévaluation par le personnel. Discussion interne, procès-verbal; Participation d'une évalutrice à l'observation
	Les conditions de travail à Yucca sont supportables pour le personnel		Collaborateurs-trices	Les stratégies choisies peuvent-elles être mises en oeuvre? Les conditions de travail sont-elles supportables malgré les sources de stress?	Mise en œuvre des stratégies choisies. Commentaires favorables sur les conditions de travail		Évaluation par le tenancier, discussions entre celui-ci et la direction

Bonne collaboration entre Cactus et Yucca	Echange d'information satisfaisant pour les deux parties	Décider en commun des consignes et des modalités de l'échange d'information, et les mettre en pratique	Direction et personnel	Y a-t-il des accords et sont-ils respectés?	Les accords sont respectés et approuvés		Discussions internes Cactus et discussions avec la direction de Yucca
	Les différences entre les horaires de Yucca et Cactus ne causent pas de problèmes au personnel de Yucca	Application du règlement de maison débattue au sein de l'équipe, stratégies communes, soutien mutuel dans la mise en pratique	Clientèle de Yucca	Le règlement de maison de Yucca est-il respecté pendant les heures de fermeture de Cactus?	Respect du règlement Exceptions peu nombreuses et connues. Evaluation favorable par l'équipe de Yucca. Pas de surdoses		Discussions entre la direction et le tenancier de Yucca
Ordre et sécurité dans le voisinage	Le voisinage ne ressent pas d'effets négatifs de Yucca et Cactus sur l'ordre et la sécurité	Le groupe de supervision et le tenancier de Yucca développent une stratégie viable en collaboration avec les Services de la Ville	Personnes qui doivent mettre en pratique la stratégie de sécurité	Le voisinage ressent-il des effets de Yucca et Cactus sur l'ordre et la sécurité?	Peu de plaintes, avis favorables sur la sécurité		Evaluation par le groupe de supervision, la Police, la Voirie; nombre de plaintes, articles de presse sur l'ordre et la sécurité
Intégration sociale	Cactus offre aussi une assistance psychosociale	Le personnel est à l'écoute des préoccupations des usagers et les conseille	Usagers	Dans quelle mesure les personnes recherchant une assistance psychosociale s'adressent-elles en premier à Cactus et Yucca?	Les clients se sentent écoutés et informés de manière compétente		Enquête auprès de la clientèle (IUMSP) 2.- Discussion et suivi
				Dans quelle mesure les personnes recherchant une assistance psychosociale s'adressent-elles à Yucca?			Discussions avec le tenancier de Yucca

3 Suivi interne de Cactus (août 2001 - août 2002)

Nombre d'injections

	août	sept.	oct.	nov.	déc.	jan.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	Total
Héroïne	526	715	763	922	724	586	550	614	545	551	530	657	536	8219
Cocaïne	110	114	199	203	382	402	353	428	455	540	480	591	707	4964
Cocktails	114	268	243	489	396	224	191	354	353	441	405	355	469	4302
Héroïne et méd.	41	86	37	80	97	88	46	50	45	52	71	76	58	827
Médica- ments	3	23	17	23	44	39	66	67	45	29	43	38	60	497
Total N=18809	794	1206	1259	1717	1643	1339	1206	1513	1443	1613	1529	1717	1830	18809

	août	sept.	oct.	nov.	déc.	jan.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	Proportion
Héroïne	66.2%	59.3%	60.6%	53.7%	44.1%	43.8%	45.6%	40.6%	37.8%	34.2%	34.7%	38.3%	29.3%	43.7%
Cocaïne	13.9%	9.5%	15.8%	11.8%	23.3%	30.0%	29.3%	28.3%	31.5%	33.5%	31.4%	34.4%	38.6%	26.4%
Cocktails	14.4%	22.2%	19.3%	28.5%	24.1%	16.7%	15.8%	23.4%	24.5%	27.3%	26.5%	20.7%	25.6%	22.9%
Héroïne et méd.	5.2%	7.1%	2.9%	4.7%	5.9%	6.6%	3.8%	3.3%	3.1%	3.2%	4.6%	4.4%	3.2%	4.4%
Médica- ments	0.4%	1.9%	1.4%	1.3%	2.7%	2.9%	5.5%	4.4%	3.1%	1.8%	2.8%	2.2%	3.3%	2.6%
Total = 100%														100.0%

Proportion par jour	août	sept.	oct.	nov.	déc.	jan.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	Proportion
Héroïne	24	29	28	35	29	23	23	24	21	20	21	23	21	25
Cocaïne	5	5	7	8	15	15	15	16	18	20	19	21	27	15
Cocktails	5	11	9	19	16	9	8	14	14	16	16	13	18	13
Héroïne et méd.	2	3	1	3	4	3	2	2	2	2	3	3	2	2
Médica- ments	0	1	1	1	2	2	3	3	2	1	2	1	2	1
Consomm. par jour	36	48	47	66	66	52	50	58	56	60	61	61	70	56

Nombre d'inhalations

	<i>août</i>	<i>sept.</i>	<i>oct.</i>	<i>nov.</i>	<i>déc.</i>	<i>jan.</i>	<i>fév.</i>	<i>mars</i>	<i>avril</i>	<i>mai</i>	<i>juin</i>	<i>juil.</i>	<i>août</i>	Total
Héroïne	266	410	326	327	325	380	375	396	449	535	362	454	473	5078
Cocaïne	35	48	33	44	77	85	70	82	86	66	73	59	60	818
Médicaments	233	198	254	226	170	208	94	119	88	95	169	164	194	2212
Total N=8108	534	656	613	597	572	673	539	597	623	696	604	677	727	8108

	<i>août</i>	<i>sept.</i>	<i>oct.</i>	<i>nov.</i>	<i>déc.</i>	<i>jan.</i>	<i>fév.</i>	<i>mars</i>	<i>avril</i>	<i>mai</i>	<i>juin</i>	<i>juil.</i>	<i>août</i>	Proportion
Héroïne	49.8%	62.5%	53.2%	54.8%	56.8%	56.5%	69.6%	66.3%	72.1%	76.9%	59.9%	67.1%	65.1%	62.6%
Cocaïne	6.6%	7.3%	5.4%	7.4%	13.5%	12.6%	13.0%	13.7%	13.8%	9.5%	12.1%	8.7%	8.3%	10.1%
Médicaments	43.6%	30.2%	41.4%	37.9%	29.7%	30.9%	17.4%	19.9%	14.1%	13.6%	28.0%	24.2%	26.7%	27.3%
Total = 100%														

Proportion par jour	<i>août</i>	<i>sept.</i>	<i>oct.</i>	<i>nov.</i>	<i>déc.</i>	<i>jan.</i>	<i>fév.</i>	<i>mars</i>	<i>avril</i>	<i>mai</i>	<i>juin</i>	<i>juil.</i>	<i>août</i>	Proportion
Héroïne	12	16	12	13	13	15	16	15	17	20	14	16	18	15
Cocaïne	2	2	1	2	3	3	3	3	3	2	3	2	2	2
Médicaments	11	8	9	9	7	8	4	5	3	4	7	6	7	7
Consommation par jour	24	26	23	23	23	26	22	23	24	26	24	24	28	24

Consommations par sexe et par modalité (fév.-août 2002)

	<i>fév.</i>	<i>mars</i>	<i>avril</i>	<i>mai</i>	<i>juin</i>	<i>juil.</i>	<i>août</i>	Total	par mois
Inhalation, femmes	132	135	138	149	109	141	125	929	133
Inhalation, hommes	407	462	485	547	495	539	602	3537	505
Total inhalations	539	597	623	696	604	680	727	4466	638

	<i>fév.</i>	<i>mars</i>	<i>avril</i>	<i>mai</i>	<i>juin</i>	<i>juil.</i>	<i>août</i>		
Injection, femmes	103	137	138	177	180	291	248	1274	182
Injection, hommes	1103	1376	1305	1436	1349	1426	1582	9577	1368
Total injections	1206	1513	1443	1613	1529	1717	1830	10851	1550

	<i>fév.</i>	<i>mars</i>	<i>avril</i>	<i>mai</i>	<i>juin</i>	<i>juil.</i>	<i>août</i>		
Total consommations, femmes	235	272	276	326	289	432	373	2203	315
Total consommations, hommes	1510	1838	1790	1983	1844	1965	2184	13114	1873
Total consommations	1745	2110	2066	2309	2133	2397	2557	15317	2188

Part d'inhalations	<i>fév.</i>	<i>mars</i>	<i>avril</i>	<i>mai</i>	<i>juin</i>	<i>juil.</i>	<i>août</i>		
Femmes	24.5%	22.6%	22.2%	21.4%	18.0%	20.7%	17.2%	20.8%	
Hommes	75.5%	77.4%	77.8%	78.6%	82.0%	79.3%	82.8%	79.2%	

Part d'injections	<i>fév.</i>	<i>mars</i>	<i>avril</i>	<i>mai</i>	<i>juin</i>	<i>juil.</i>	<i>août</i>		
Femmes	8.5%	9.1%	9.6%	11.0%	11.8%	16.9%	13.6%	11.7%	
Hommes	91.5%	90.9%	90.4%	89.0%	88.2%	83.1%	86.4%	88.3%	

Proportions par sexe et par modalité	<i>fév.</i>	<i>mars</i>	<i>avril</i>	<i>mai</i>	<i>juin</i>	<i>juil.</i>	<i>août</i>		
Femmes	13.5%	12.9%	13.4%	14.1%	13.5%	18.0%	14.6%	14.4%	
Hommes	86.5%	87.1%	86.6%	85.9%	86.5%	82.0%	85.4%	85.6%	

3.1 Consommation, par sexe et par substance (fév.-août 2002)

3.1.1. Local d'inhalation

Total consommations, local d'inhalation

	<i>fév.</i>	<i>mars</i>	<i>avril</i>	<i>mai</i>	<i>juin</i>	<i>juil.</i>	<i>août</i>	Total
Femmes, inhalation	132	135	138	149	109	141	125	929
Hommes, inhalation	407	462	485	547	495	539	602	3537
Total inhalations	539	597	623	696	604	680	727	4466

Consommations, femmes

	<i>fév.</i>	<i>mars</i>	<i>avril</i>	<i>mai</i>	<i>juin</i>	<i>juil.</i>	<i>août</i>	
Héroïne	78	79	82	93	61	69	47	509
Cocaïne	15	21	35	29	15	18	12	145
Médicaments	39	35	21	27	33	54	66	275
Total	132	135	138	149	109	141	125	929

Part des femmes dans le total des consommations

	<i>fév.</i>	<i>mars</i>	<i>avril</i>	<i>mai</i>	<i>juin</i>	<i>juil.</i>	<i>août</i>	
Héroïne	20.8%	19.9%	18.3%	17.4%	16.9%	15.2%	9.9%	16.7%
Cocaïne	21.4%	25.6%	40.7%	43.9%	20.5%	30.5%	20.0%	29.2%
Médicaments	41.5%	29.4%	23.9%	28.4%	19.5%	32.9%	34.0%	29.8%

Proportion de femmes dans les consommations

	<i>fév.</i>	<i>mars</i>	<i>avril</i>	<i>mai</i>	<i>juin</i>	<i>juil.</i>	<i>août</i>	
Héroïne	59.1%	58.5%	59.4%	62.4%	56.0%	48.9%	37.6%	54.8%
Cocaïne	11.4%	15.6%	25.4%	19.5%	13.8%	12.8%	9.6%	15.6%
Médicaments	29.5%	25.9%	15.2%	18.1%	30.3%	38.3%	52.8%	29.6%

Consommations, hommes

	<i>fév.</i>	<i>mars</i>	<i>avril</i>	<i>mai</i>	<i>juin</i>	<i>juil.</i>	<i>août</i>	
Héroïne	297	317	367	442	301	385	426	2535
Cocaïne	55	61	51	37	58	41	48	351
Médicaments	55	84	67	68	136	110	128	648
Total	407	462	485	547	495	536	602	3534

Part des hommes dans le total des consommations

	<i>fév.</i>	<i>mars</i>	<i>avril</i>	<i>mai</i>	<i>juin</i>	<i>juil.</i>	<i>août</i>	
Héroïne	79.2%	80.1%	81.7%	82.6%	83.1%	84.8%	90.1%	83.3%
Cocaïne	78.6%	74.4%	59.3%	56.1%	79.5%	69.5%	80.0%	70.8%
Médicaments	58.5%	70.6%	76.1%	71.6%	80.5%	67.1%	66.0%	70.2%

Proportion des consommations des hommes

	<i>fév.</i>	<i>mars</i>	<i>avril</i>	<i>mai</i>	<i>juin</i>	<i>juil.</i>	<i>août</i>	
Héroïne	73.0%	68.6%	75.7%	80.8%	60.8%	71.8%	70.8%	71.7%
Cocaïne	13.5%	13.2%	10.5%	6.8%	11.7%	7.6%	8.0%	9.9%
Médicaments	13.5%	18.2%	13.8%	12.4%	27.5%	20.5%	21.3%	18.3%

3.1.2. Local d'injection

Total consommations, local d'injection	<i>fév.</i>	<i>mars</i>	<i>avril</i>	<i>mai</i>	<i>juin</i>	<i>juil.</i>	<i>août</i>	Total
Femmes, injection	103	137	138	177	180	291	248	1274
Hommes, injection	1103	1376	1305	1436	1349	1426	1582	9577
Total injections	1206	1513	1443	1613	1529	1717	1830	10851
Consommations, femmes	<i>fév.</i>	<i>mars</i>	<i>avril</i>	<i>mai</i>	<i>juin</i>	<i>juil.</i>	<i>août</i>	
Héroïne	62	57	49	73	65	93	65	464
Cocaïne	31	57	53	66	74	114	127	522
Cocktails	8	20	35	35	35	79	56	268
Héroïne et médic.	0	1	1	2	4	4	0	12
Médicaments	2	2	0	1	2	1	0	8
Total	103	137	138	177	180	291	248	1274
Part des femmes dans le total des consommations	<i>fév.</i>	<i>mars</i>	<i>avril</i>	<i>mai</i>	<i>juin</i>	<i>juil.</i>	<i>août</i>	
Héroïne	11.3%	9.3%	9.0%	13.2%	12.3%	14.2%	12.1%	11.6%
Cocaïne	8.8%	13.3%	11.6%	12.2%	15.4%	19.3%	18.0%	14.7%
Cocktails	4.2%	5.6%	9.9%	7.9%	8.6%	22.3%	11.9%	10.4%
Héroïne et médic.	0.0%	2.0%	2.2%	3.8%	5.6%	5.3%	0.0%	3.0%
Médicaments	3.0%	3.0%	0.0%	3.4%	4.7%	2.6%	0.0%	2.3%
Proportion de femmes dans les consommations	<i>fév.</i>	<i>mars</i>	<i>avril</i>	<i>mai</i>	<i>juin</i>	<i>juil.</i>	<i>août</i>	
Héroïne	60.2%	41.6%	35.5%	41.2%	36.1%	32.0%	26.2%	36.4%
Cocaïne	30.1%	41.6%	38.4%	37.3%	41.1%	39.2%	51.2%	41.0%
Cocktails	7.8%	14.6%	25.4%	19.8%	19.4%	27.1%	22.6%	21.0%
Héroïne et médic.	0.0%	0.7%	0.7%	1.1%	2.2%	1.4%	0.0%	0.9%
Médicaments	1.9%	1.5%	0.0%	0.6%	1.1%	0.3%	0.0%	0.6%
Consommations, hommes	<i>fév.</i>	<i>mars</i>	<i>avril</i>	<i>mai</i>	<i>juin</i>	<i>juil.</i>	<i>août</i>	
Héroïne	488	557	496	478	465	564	471	3519
Cocaïne	322	371	402	474	406	477	580	3032
Cocktails	183	334	318	406	370	276	413	2300
Héroïne et médic.	46	49	44	50	67	72	58	386
Médicaments	64	65	45	28	41	37	60	340
Total	1103	1376	1305	1436	1349	1426	1582	9577
Part des hommes dans le total des consommations	<i>fév.</i>	<i>mars</i>	<i>avril</i>	<i>mai</i>	<i>juin</i>	<i>juil.</i>	<i>août</i>	
Héroïne	88.7%	90.7%	91.0%	86.8%	87.7%	85.8%	87.9%	88.4%
Cocaïne	91.2%	86.7%	88.4%	87.8%	84.6%	80.7%	82.0%	85.3%
Cocktails	95.8%	94.4%	90.1%	92.1%	91.4%	77.7%	88.1%	89.6%
Héroïne et médic.	100%	98.0%	97.8%	96.2%	94.4%	94.7%	79.3%	97.0%
Médicaments	97.0%	97.0%	100%	96.6%	95.3%	97.4%	100%	97.7%
Proportion des consommations des hommes	<i>fév.</i>	<i>mars</i>	<i>avril</i>	<i>mai</i>	<i>juin</i>	<i>juil.</i>	<i>août</i>	
Héroïne	44.2%	40.5%	38.0%	33.3%	34.5%	39.6%	29.8%	36.7%
Cocaïne	29.2%	27.0%	30.8%	33.0%	30.1%	33.5%	36.7%	31.7%
Cocktails	16.6%	24.3%	24.4%	28.3%	27.4%	19.4%	26.1%	24.0%
Héroïne et médic.	4.2%	3.6%	3.4%	3.5%	5.0%	5.0%	3.7%	4.0%
Médicaments	5.8%	4.7%	3.4%	1.9%	3.0%	2.6%	3.8%	3.6%

3.2 Surdoses

	total	f	h	respiration artificielle	ambulance	réanimation	hôpital	Substance					Lieu				
								cocaïne	héroïne	alcool	médicaments	autres	local d'injection	local d'inhalation	accueil	Yucca	extérieur
2001																	
août	5	1	4	3	1	1	2	1	3	1	3	2	3	1		1	
sept.	2		2	1	2	1	2	1	1		1	1	2				
oct.	1	1		1		1			1		1	1	1				
nov.	3		3	2	1			1	2	?	2	1	3				
déc.																	
Total 01	11	2	9	7	4	3	4	3	7	1	7	5	9	1	0	1	0

2002																	
jan.	2		2	1	1		1	1	1		1	2	2				
fév.																	
mars																	
avril																	
mai																	
juin	2		2	2	2				2	1	1		2				
juil.																	
août	3		3	3	2		1		2		2	1	2				1
sept.																	
Total 02	7	0	7	6	5	0	2	1	5	1	4	3	6	0	0	0	1

	total	f	h	respiration artificielle	ambulance	réanimation	hôpital	Substance					Lieu				
								cocaïne	héroïne	alcool	médicaments	autres	local d'injection	local d'inhalation	accueil	Yucca	extérieur
Total 2001-2002	18	2	16	13	9	3	6	4	12	2	11	8	15	1	0	1	1

3.3 Comptabilisation des seringues

	Vente et échange de seringues		seringues avec filtre		aiguilles	eau	Préservatifs	Femmes	Hommes
2001									
<i>août</i>	4619		1043	8870		3146	212	91	291
<i>sept.</i>	5047		583	11313		2921	126	121	517
<i>oct.</i>	5424		2065	14367		3878	131	146	543
<i>nov.</i>	4340		2787	15844		5074	91	154	560
<i>déc.</i>	4588		4461	17510		6424	60	141	554
Total 2001	24018		10939	67904		21443	620	653	2465
	Part de seringues vendues				seringues vendues				
2002									
<i>jan.</i>	3757	374	3501	12493	1400	5758	160	108	495
<i>fév.</i>	3910	401	2583	11104	1430	3392	278	87	390
<i>mars</i>	4526	319	2026	11003	1562	3662	649	71	464
<i>avril</i>	4794	483	2275	11794	1568	4437	161	91	503
<i>mai</i>	5338	573	3032	13261	1899	5100	210	100	548
<i>juin</i>	6363	487	1701	12653	1560	5275	334	127	483
<i>juil.</i>	6923	628	2728	17244	2084	5589	401	152	602
<i>août</i>	6105	611	3443	15379	2084	6108	213	114	714
Total 2002	41716	3876	21289	104931	13587	39321	2406	850	4199
Total 2001-2002	65734		32228	172835		60764	3026	1503	6664

4 Données sur les seringues dans les lieux publics, écoles et toilettes, en 2000 et 2002

Comptage des seringues trouvées dans les lieux publics, rues et écoles à Bienne
Données Voirie et Ecoles

Places et rues, 2002

	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	total
Parc Heuer	5	24	11	23	11	18	92
Parc Municipal	1	101					102
Gaskessel	15				26		41
Haute Route							0
Place de la Croix							0
Wildermeth	3	1	14		1		19
Nouveau en 2002							0
<i>Spielplatz/Roter Platz</i>	6		1			4	11
<i>Römerquelle</i>			4				4
<i>Terrain de Gassmann</i>	1						1
<i>Parking Rte de Neuchâtel</i>	1	20		1			22
<i>KG Sawi</i>	1						1
<i>Rue Centrale (près des WC publics)</i>		2					2
<i>Rue Molz</i>		2					2
<i>Rue du Milieu</i>		1					1
<i>Route de Reuchenette</i>		1					1
<i>Route de Soleure</i>		1					1
<i>Parc Elfenau</i>				1			1
<i>Rue du Marché</i>				2			2
<i>Rennweg</i>					1		1
<i>Maison des Congrès</i>					10		10
<i>Ecole Dufour</i>						1	1
<i>Dépôt VB</i>						4	4
<i>divers (sans indication du lieu)</i>		2					2
Total, places et rues	33	155	30	27	49	27	321

Ecoles, 2002

	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	total
Ecole primaire Bözingen	0						
Ecole primaire Madretsch			1				1
Dufour Est et Ouest	1	5	5	4	2		17
Total Ecoles							18

Total places, rues et écoles, 2002

339

Données 2000 pour comparaison: Places et rues

	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	total
Parc Heuer	21		3	3		4	31
Parc Municipal	20	11	5	9	13	31	89
Gaskessel	20			5			25
Haute Route	16				1		17
Place de la Croix	9	2		2			13
divers	42	18	11	38	10	19	138
Total 2000	128	31	19	57	24	54	313

Données Voirie, 2000 et 2002

Ces données indiquent si les seringues ont été trouvées dans les buissons, sur l'herbe, dans un parc, ou dans la rue.

Le 15.7.02, une boîte avec des médicaments et des aiguilles a été trouvée (Rue du Soleil/Ruelle du Tram).

Données écoles, 2002

En février 2002, les concierges sdes écoles publiques de Bienne ont reçu une demande écrite de transmettre par écrit à l'Office scolaire le nombre de seringues trouvées et le lieu. Sur 20 écoles, 4 ont répondu (Dufour, Primaire Bözingen, Primaire Madretsch, Suze); 3 réponses quantitatives et 1 réponse qualitative (communication orale de l'école secondaire de la Suze)

Réponses qualitatives

Le concierge de l'*Ecole secondaire de la Suze* a indiqué qu'il trouve 3 à 4 seringues par jour, surtout en fin de semaine et pendant les vacances d'été, et surtout dans la Rue Franche et la Rue Bubenbergr. Le concierge de l'école primaire *Bözingen* a écrit qu'aucune seringue usagée n'a été trouvée dans le périmètre scolaire. Il estime toutefois qu'un problème de drogue existe, dans la mesure où il a observé que des jeunes, dont des écoliers, s'y rencontrent et consomment de l'alcool et du haschisch.

Comptage des seringues trouvées dans les toilettes publiques à Bienne

Données Voirie

6 toilettes sont nettoyées chaque jour (j), 8 tous les deux jours.

Toutes sont ouvertes toute l'année, sauf celle de Vingelz (11 mois)

N'existent plus en 2002 :

Poste du Marché-Neuf

Fermées: Krautkuchen

En

construction:

Place du Jura et Chante-Merle

Terrain de sports Ipsach (fermées/Expo)

Toilettes publiques, 2002

	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	total
(j) Parking de l'usine à gaz	246	192	208	257	125	144	1172
(j) Bourg	59	61	81	127	63	59	450
Place de la Croix	36	47	58	53	29	39	262
(j) Parc Municipal	11	32	54	105	50	71	323
Place du Breuil	8	14	12	19	15	11	79
Mauchamp	0	6	7	20	13	29	75
(j) Café du Parc	9	3	1	5	11	13	42
Vorhölzli	0	0	7	3	4	4	18
Rue A. Mosers	0	0	5	15	4	1	25
Tilleuls	2	0	1	1	0	0	4
Patinoire	0	0	2	3	2	0	7
(j) Débarcadère (ouvert dès le 13.4.)			1	0	0	3	4
Nouveau en 2002							
<i>Rue des Jardins (automatiques)</i>	14	11	31	73	29	46	204
(j) Vingelz	0	0	0	0	0	0	0
Total toilettes publiques, 2002	385	366	468	681	345	420	2665

Données 2000 pour comparaison: toilettes publiques

	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	total
Poste du Marché-Neuf	106	138	99	153	149	181	826
Place du Jura	37	37	36	37	32	24	203
Krautkuchen	5	3		7	4	6	25
Chante-Merle		2	2				4
Terrain de sports Ipsach					2		2
Parking de l'usine à gaz	91	111	72	114	106	116	610
Bourg	22	24	6	31	28	39	150
Place de la Croix	4	27	8	22	18	14	93
Parc Municipal				4	7	5	16
Place du Breuil	15	9	13	5	16	10	68
Mauchamp		1		2			3
Café du Parc		1	2	26	10	15	54
Vorhölzli							0
Rue A. Moser				5	5		10
Tilleuls							0
Patinoire				2		2	4
Débarcadère							0
Total, 2000	280	353	238	408	377	412	2068